

Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle
La DRH accueille les stagiaires du 14ème contingent de l'APEJ : Ministère de
l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 19 MAI 2025

1770

www.malikile.com

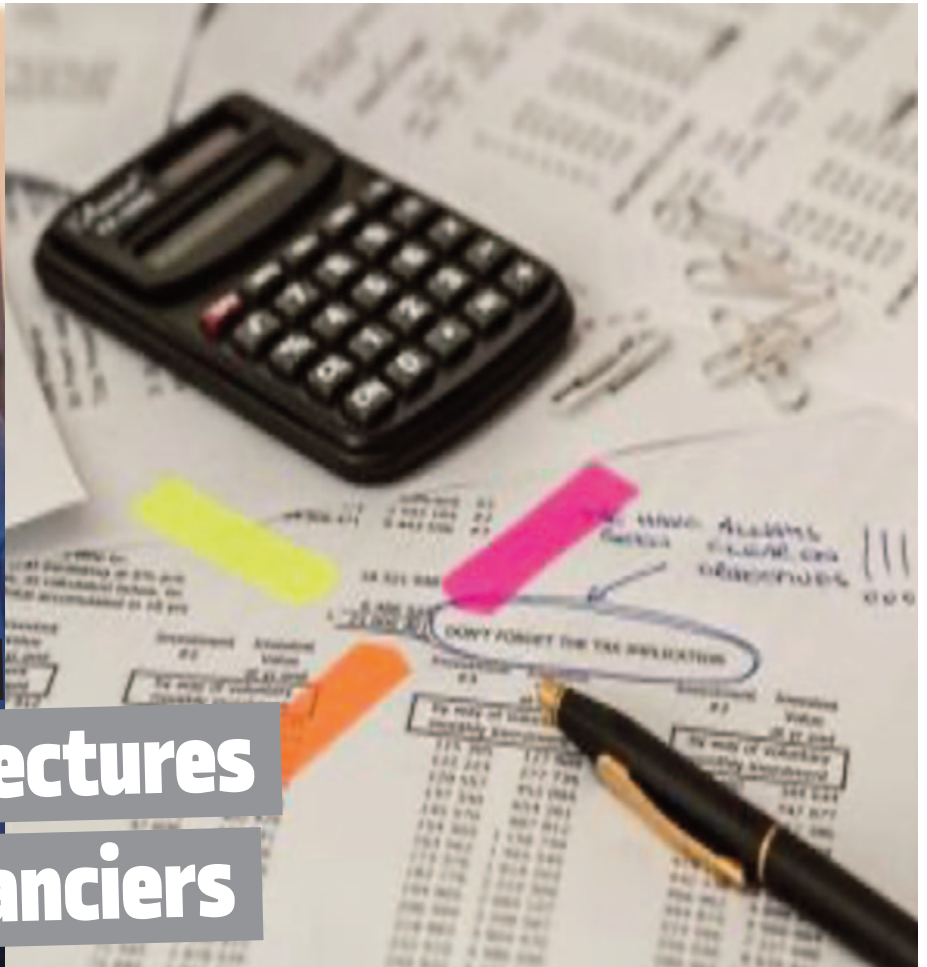
Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



L'heure des comptes

Différentes lectures des états financiers



PAG : Le PM Maiga respecte la tradition devant le CNT



Rencontre à la Primature : Une délégation douanière de l'AES reçue par le PM Maiga



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

AVIS

Chers lecteurs,

Nous vous prions de bien vouloir accepter nos plus sincères excuses pour l'interruption inattendue de la parution de Malikilé pendant deux semaines. En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, nous avons dû faire face à des contraintes qui ont temporairement affecté notre capacité à publier.

Nous sommes pleinement conscients des désagréments que cela a pu causer à nos fidèles lecteurs, et nous tenons à vous assurer que nous avons mis en place toutes les mesures nécessaires pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir. Votre satisfaction et votre fidélité sont au cœur de nos préoccupations, et nous travaillons sans relâche pour vous offrir un contenu de qualité de manière régulière.

Avec ce numéro, nous reprenons le cours normal de nos publications, avec l'engagement renouvelé de vous fournir des articles informatifs, divertissants et enrichissants. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien continu, et espérons que vous continuerez à apprécier Malikilé.

L'équipe de rédaction de Malikilé

Une /		L'heure des comptes : Différentes lectures des états financiers	P.4
Brèves /		Rencontre à la Primature : Une délégation douanière de l'AES reçue par le PM Maiga	P.12
		Cours supérieur de la Gendarmerie Nationale : 44 officiers stagiaires en immersion à la primature	P.12
		La jeunesse de Trougoumbé : héros d'une nuit mouvementée	P.13
		Amélioration de l'approvisionnement en eau à Bamako : Le ministre Diane annonce l'acquisition de groupes électrogènes	P.13
		Nomination du Vérificateur général au Mali : Abdoul Aziz AGUISSA remplace Samba Alhamdou Baby	P.14
Actualité /		Création d'emplois liés au changement climatique et financement : L'APEJ et la SNV tiennent un atelier de réflexion pour la mise en place d'un futur cadre de concertation	P.16
		Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle La DRH accueille les stagiaires du 14ème contingent de l'APEJ : Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle	P.18
Politique /		PAG : Le PM Maiga respecte la tradition devant le CNT	P.21
		La liberté de la presse au Mali : Entre défis et enjeux	P.24
		Yacouba Katilé, secrétaire général de l'UNTM à l'occasion de la fête du travail : «Nous exigeons que les engagements soient tenus »	P.26
		«Kogo sourouni bè tè bogo dèssè yé » : Ce n'est pas toujours par manque de briques qu'on rencontre de petits murs	28
Culture & société /		Inondations à Bamako : Appel des citoyens à des mesures urgentes	P.31
International /		Sénégal : Le gouvernement « pactise » pour dérouter...	P.33
		Nezha 2 : Un feu d'artifice mythique qui secoue le cinéma	P.35
		Russie : Xi Jinping appelle à sauvegarder l'ordre d'après-guerre et à défendre la justice internationale	P.37
		80e anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre mondiale : La paix, l'impératif défi à relever	P.38
Sport /		Décès de Mamadou Mery Kone : Un hommage émouvant du monde du football	P.40

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



L'heure des comptes

Différentes lectures

des états financiers

La comptabilité générale ou financière est très réglementée. Après douze (12) mois d'activités allant du 1er janvier au 31 décembre, les entreprises industrielles, commerciales et prestataires de services sont dans l'obligation de présenter des comptes. Elles doivent établir des états financiers encadrés par des lois, précisément l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF) de l'OHADA et le Système Comptable OHADA. Pour les entités non financières, la Loi Bancaire pour les Établissements financiers, le Code CIMA pour les Compagnies d'assurances, la Loi sur les Systèmes Finan-

ciers Décentralisés.

Un moment de vérité pour les dirigeants d'entreprises, de rencontre avec les propriétaires, le personnel, l'administration fiscale, les institutions financières. L'entreprise est perçue à travers ses états financiers qui sont des informations que les lois imposent de diffuser à l'attention du public.

D'ailleurs peut-il en être autrement ? En face de très beaux locaux abritant le siège, quand on apprend que cette entreprise est au bord de la faillite, qu'elle est sous le coup d'une « procédure de règlement préventif », le lecteur

des comptes risque de « prendre ses jambes à son cou ». À l'inverse, en face de locaux peu attrayants d'une entreprise très rentable, l'utilisateur des états financiers exulte.

Au cœur du système d'informations, les états financiers sont un moyen de communication de l'entreprise avec ses partenaires. De par les fonctions comptables, financières, fiscales, juridiques, économiques et sociales que la comptabilité remplit, les états financiers de synthèse peuvent être lus et compris de différentes façons. Ainsi, on peut citer six (6) lectures des états financiers.

Première lecture : La lecture "comptable" des états financiers.

Les états financiers doivent respecter les conditions de fond et de forme prévues par la réglementation comptable.

L'utilisateur s'attache à comprendre que les comptes sont bien établis conformément aux standards ou aux modèles du référentiel comptable bien identifié.

Chaque poste des états financiers répond au classement des éléments du Bilan : Actif et Passif, du Compte de Résultat : Produits et Charges. Le modèle et le système de présentation sont scrupuleusement respectés dans le fond et la forme prévus par le Référentiel dans lequel ils sont établis.

C'est la lecture comptable des états financiers que les Normes Comptables Internationales, les IAS / IFRS cherchent à uniformiser et / ou harmoniser à l'échelle planétaire.

Les normes comptables internationales permettent de faire des comparaisons entre des entités dans l'espace et dans le temps et surtout de pouvoir procéder à des cotations boursières sur toutes les places financières du monde.

La garantie que les états financiers sont présentés dans les conditions de fond et de forme est la certification des comptes par les Commissaires Aux Comptes. Elle accroît la crédibilité des comptes et rend encore plus confiants les partenaires de l'Entité.

Deuxième lecture : la lecture "financière" des états financiers.

La recherche du profit est à la base de la création des entreprises. La lecture "financière"

cherche, d'abord à connaître la rentabilité financière de l'entreprise, le bénéfice dégagé et la capacité à distribuer des dividendes. Ensuite, est-ce que la trésorerie existe pour payer des dividendes ? « Benefit is an estimate : le bénéfice est une estimation », Encore faut-il qu'il y ait de l'argent pour payer des dividendes. « Money is king, cash is a fact : l'argent est roi et la trésorerie est un fait, ou on l'a ou on ne l'a pas ». Puisque des ventes sont faites à crédit ou que des stocks sont pris en compte au bilan, la "lecture financière" s'attache à comprendre si l'entreprise a les possibilités pour transformer chaque élément d'Actif en "liquidité" pour faire face aux "engagements" à court terme, la "solvabilité". Une entreprise rentable, solvable est en mesure de procéder, à tout moment, aux "décaissements" nécessaires pour éteindre chaque élément de dette du Passif.

La lecture "financière" des états financiers intéresse particulièrement les Institutions financières notamment les Banques, soucieuses du remboursement des prêts en cours et prudentes pour l'octroi de nouveaux prêts. Elles ne prennent pas en compte, dans leurs analyses de la solvabilité de l'Entité, les éléments d'Actif susceptibles de ne pas être transformés en liquidité, comme des créances non recouvrables ou des stocks non vendables. De

même elles ignorent des éléments du Passif qui n'entraîneraient pas de sortie d'argent comme par exemple des fonds prêtés à l'Entité par les propriétaires, associés et actionnaires. Il est important de comprendre que, tout ce qu'une Entité comptabilise n'est pas forcément transformable en argent, du moins immédiatement.

Troisième lecture : la lecture "fiscale" des états financiers

L'entreprise n'est pas seulement un contribuable, elle est aussi, dans bien des situations, collectrice de droits, d'impôts et taxes pour le compte de l'administration fiscale. Puisque l'impôt frappe un "revenu", une "recette" ou une "dépense" puisque la comptabilité financière enregistre les revenus, les recettes et les dépenses, le constat est que la fiscalité est présente, quasiment, dans toute la comptabilité. La lecture "fiscale" cherche à identifier les possibilités d'imposition liées à chaque poste du Bilan et chaque poste du Compte de Résultat. Dans beaucoup de situations, la fiscalité a permis d'éclaircir la nature d'une opération et donc de faciliter sa comptabilisation. Inversement, on peut affirmer que depuis Colbert (1614), la comptabilité a servi naturellement de base à l'Administration fiscale pour asseoir des impositions. La comptabilité et la





fiscalité sont des "sœurs jumelles" même si elles utilisent parfois des méthodes différentes de sorte que l'Inspecteur des Impôts a une "lecture fiscale" des états financiers différente de la lecture comptable.

La lecture "fiscale" du bilan prend en compte le fait que, dans sa mission de chercher à renflouer les Caisses de l'Etat en vue de la couverture des charges publiques, la fiscalité privilégie la préservation de l'outil de production, favorisant ainsi la création de richesse, la croissance et le développement économique et social.

Quatrième lecture : la lecture "juridique" des états financiers

Celle-ci s'attache à savoir le véritable propriétaire de chaque élément d'Actif et le véritable responsable du remboursement de chaque élément du Passif.

La lecture "juridique" des états financiers est la conséquence du concept de comptabilité "patrimoniale" selon lequel ce sont seuls les biens dont l'Entité est propriétaire et seules les dettes dont la responsabilité lui incombe, qui doivent figurer dans les états financiers. Tout autre bien et toute autre dette doivent être exclus du périmètre des états financiers.

La lecture "juridique" s'intéresse aussi aux éléments de l'Actif sur lesquels des sûretés sont assises et qui pourraient être soustraits du patrimoine social par le biais de la réalisation de la garantie.

Les commissaires aux comptes font une certaine lecture juridique de la comptabilité et des opérations enregistrées en vue de certifier la "régularité" des états financiers.

La lecture "juridique" est particulièrement pertinente pour le Banquier qui cherche à asseoir des garanties pour se mettre à l'abri des risques d'impayés sur un prêt. En effet, le Banquier ne prendra jamais, en garantie d'un prêt, un élément du bilan qui ne soit pas la propriété incontestée de l'entreprise.

Cinquième lecture : la lecture "économique" des états financiers

Les Entreprises sont "l'unité de création de richesse" en économie libérale. La lecture "économique" des états financiers s'attache à comprendre les possibilités de création de richesses par les éléments d'Actif et de Passif qu'ils soient ou non propriétés de l'Entité. En 1998, à son avènement, le SYSCOA a consacré sa 10ème Partie intitulée « SYSCOA et Analyse macroéconomique » à la place de la comptabilité privée dans la comptabilité nationale,

plus précisément aux liens entre les états financiers des Entreprises et les Comptes de la Nation ou Agrégats économiques.

L'Etat fait une lecture "économique" des états financiers des entreprises. En octroyant, par exemple une subvention d'investissement, d'exploitation ou d'équilibre, l'Etat ne cherche pas à savoir si les employés travaillent sur des machines, équipements et matériels loués ou propriétés de l'entreprise. L'important c'est d'appuyer une Entreprise stratégique qui crée des emplois et de la valeur pour le bonheur de l'économie nationale. Les « comptes de la Nation » intègrent beaucoup d'éléments puisés dans les états financiers des entreprises. Il en est ainsi du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) à partir des « Valeurs Ajoutées » des entreprises, du calcul du taux de croissance, le plus important est que la richesse soit créée, la courbe du chômage soit inversée à la baisse, que la pauvreté recule.

C'est aussi la position des Normes comptables internationales IAS / IFRS qui, pour elles, l'important est de créer la richesse, de réaliser des bénéfices et de distribuer des dividendes. Le concept "économique" des états financiers est prépondérant sur le concept "juridique" ou de comptabilité patrimoniale.

Sixième lecture : la lecture "sociale" des états financiers

Il est reconnu à l'entreprise plusieurs finalités. D'abord une finalité économique, celle de mettre des biens et services à la disposition des populations et de réduire la dépendance du pays à l'extérieur. Ensuite une finalité financière, celle de procurer des revenus, des dividendes aux propriétaires. Enfin une finalité sociale, celle de contribuer à l'épanouissement, au bien-être des citoyens en leur offrant des emplois, source de respect, de considération et d'espoir de mener une vie relativement paisible. Le bilan social est expressément cité à l'article 71 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUD-CIF). La forme et le contenu du bilan social ne sont pas donnés. Une lecture "sociale" des états financiers est faite à travers de nombreux postes : • charges de personnel, • effectif et masse salariale, • cotisations sociales, • indemnités de départ à la retraite,

• intéressement du personnel, • participation des employés aux fruits de l'expansion, • dons et libéralités aux associations reconnues d'utilité publique ou non, • provisions pour propre assureur, • provisions pour démantèlement et remise en l'état, etc. Au Mali, bien avant l'avènement du SYSCOA, un fonds social a été institué depuis 1969 par l'Ordonnance N°23 / CMNL du 14 Avril 1969 et le Décret N°148 / PG – RM du 22 Novembre 1971 fixant les modalités de gestion de financement du fonds social des entreprises nationales. « Il a pour objet : • d'intéresser matériellement le travailleur à l'épanouissement de l'Entreprise • de contribuer à l'amélioration des conditions sociales des travailleurs et les membres de leur famille en participant à toute politique sociale, culturelle et économique profitable aux travailleurs de l'entreprise ». Ainsi le fonds social, géré par un Comité de gestion, porte assistance au personnel dans des événements sociaux et dans des situations de catastrophes naturelles.

En conclusion, parce qu'elle suit les flux financiers, d'où qu'ils se trouvent de tous les acteurs économiques, la comptabilité est une discipline transversale, un outil de gestion au service du développement économique et social. Les différents utilisateurs des états financiers font des lectures sous des angles spécifiques pour asseoir des décisions de gestion tout en veillant à maintenir la pérennité de l'Entreprise. L'Entreprise, c'est aussi un système, c'est-à-dire plusieurs éléments en interrelations. La comptabilité et les états financiers constituent les phares de tout le système. Autant il est difficile de conduire une voiture sans phares, autant sans comptabilités et sans états financiers des Entreprises et de l'État, il est difficile d'envisager le développement économique et social.

**Siné DIARRA Expert-Comptable, Essayiste
Bamako – Mali.**



■ Primature du Mali



48E ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DU PRÉSIDENT MODIBO KEÏTA:
UNE MÉMOIRE TOUJOURS VIVACE

À l'occasion du 48e anniversaire de la disparition du Président Modibo Keita, figure emblématique de l'indépendance malienne, le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga a rendu hommage à sa mémoire en se recueillant sur sa tombe au cimetière de Hamdallaye, ce jeudi 16 mai 2025.

Après la revue des troupes, une gerbe de fleurs a été déposée par le Chef du Gouvernement au nom de la République. À cette occasion, il a loué les mérites du Président Keita pour l'émancipation et la souveraineté du pays. Il a ajouté que son legs demeure une source d'inspiration pour les générations présentes et futures. Ce geste symbolique traduit la volonté des autorités de la Transition de préserver la mémoire des grands artisans de l'histoire nationale et de perpétuer leurs idéaux.

Pour mémoire, Modibo Keita, né le 4 juin 1915, fut le premier Président du Mali indépendant de 1960 à 1968.

CCRP



■ Adam Dicko



Ce n'est ni une question politique ou de parti politique, ce n'est pas une question d'être POUR ou CONTRE la transition encore moins Contre ceux qui l'animent aujourd'hui.

C'est une question de liberté, de responsabilité citoyenne et d'engagement pour prévenir des dérives qui pourraient sans aucun doute conduire ce pays vers un avenir incertain.

Pour la liberté, pour la démocratie et la stabilité je m'affirme.

Sauvons le peu qui reste de notre jeune DÉMOCRATIE !

Vive la démocratie!

Vive la liberté!

Vive la république!



■ Croissance Afrique



Infos: les gouvernements du Niger et du Mali ont concrétisé un partenariat stratégique en signant un accord crucial concernant l'approvisionnement en hydrocarbures des régions septentrionales du Mali. Cet accord détaille non seulement les quantités de carburant qui seront livrées, mais établit également les prix pour les trois années à venir, couvrant ainsi la période de 2026 à 2028. Cette entente vise à renforcer la coopération énergétique entre les deux nations, tout en assurant une stabilité économique dans les zones concernées, et devrait contribuer à améliorer l'accès aux ressources essentielles pour le développement régional.

■ Abdoulaye Traoré

Le Haut Conseil des Maliens de France et la Mairie de Montreuil rendent hommage à ABOU-BACAR Cissé.
Montreuil, 03 avril 2025



■ Abdoulaye Dembele

Le Niger s'est engagé à fournir des hydrocarbures aux régions du nord du Mali pour une période de trois ans, couvrant 2026, 2027 et 2028. Cet accord de coopération énergétique a été officiellement ratifié par les représentants des deux pays, consolidant ainsi un partenariat stratégique visant à soutenir le développement économique et énergétique de cette zone malienne. Grâce à cette entente, les infrastructures locales bénéficieront d'un approvisionnement régulier en carburant, essentiel pour le fonctionnement des transports et de l'industrie
Source: Daouda Bakary Kone

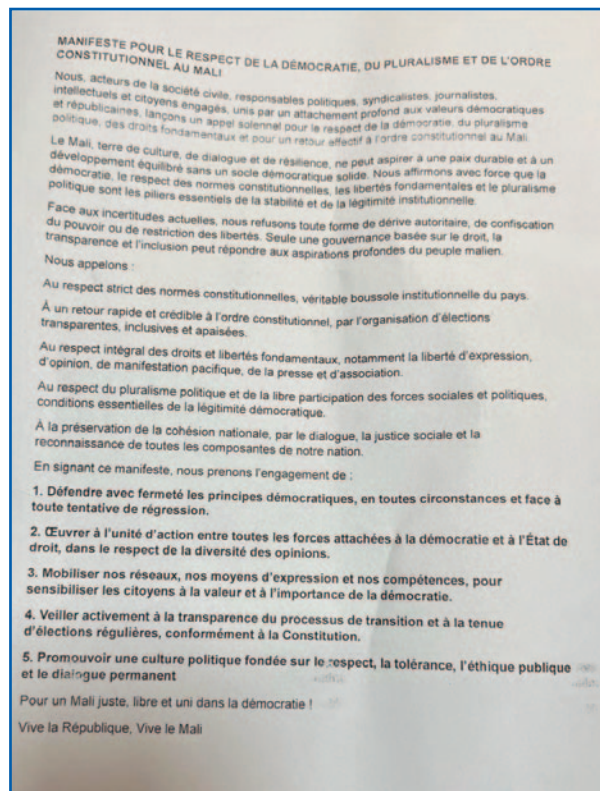


■ Malick Konate

Manifeste pour le respect de la démocratie, du pluralisme et de l'ordre constitutionnel du Mali
Vive la liberté !



Vive la démocratie !
A bas la dictature !
A bas l'autoritarisme !
#Bèki_Takè #AllonsAuxElections



■ Hamidou Cisse



Ils cherchent à diviser le peuple à tout prix pour garantir leur maintien au pouvoir.

■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Au #Niger, les autorités ont pris l'engagement de fournir des hydrocarbures aux régions du nord du #Mali sur une période de trois ans, incluant les années 2026, 2027 et 2028.
<https://croissanceafrique.com/le-niger-sengage-a.../>



Le Niger s'est engagé à fournir des hydrocarbures aux régions du nord du Mali pour une période de trois ans, couvrant 2026, 2027 et 2028. Cet accord de coopération énergétique a été officiellement ratifié par les représentants des deux pays, consolidant ainsi un partenariat stratégique visant à soutenir le développement économique et énergétique de cette zone malienne. Grâce à cette entente, les infrastructures locales bénéficieront d'un approvisionnement régulier en carburant, essentiel pour le fonctionnement des transports et de l'industrie régionale.

■ Oumar Koné



#actualité_cercle_fakola :

La population du cercle de Fakola mobilise plus de 100 millions à son propre fonds par initiative des autorités locales, soutenue et accompagnée par la population pour réparation de la route menant au cercle. C'est le tronçon Wakoro, Digan, farako, zantoumala, bougoula, siana fakola.

Ce fond ne provient aucune aide gouvernementale ni D'ONG mais dans la poche de la population de #yorobadougou.

Que dire de plus à cette vaillante population qui se bâtit nuit et jour pour le développement de sa localité.

Aux autorités du pays, nous nous avons fait notre part du travail, à vous au retour d'être reconnaissant à cette vaillante population en bitumant cette route pour soulager leur souffrance.

Unis nous bâtissons le Mali !

Vive les autorités du cercle de Fakola !

Vive la population du cercle de Fakola.



Poste



Serge Daniel
@sergedanielinfo



#Mali-politique/Pour "tenir" après la décision de la junta malienne de dissoudre les partis politiques, des figures de la scène politique font preuve d'ingéniosité sur les RS. Un groupe s'appelle désormais "INFOS 7". Un autre forum politique prend le nom de "Citoyens libres"

[Translate post](#)

8:41 AM · May 17, 2025 · 7,914 Views

■ MOUNTAGA TALL



Après donc la dissolution des partis politiques sur laquelle la justice se prononcera, c'est maintenant la diffamation des partis politiques.

En effet, j'ai entendu un ministre de la République dire : « les déstabilisateurs du Mali s'appuyaient sur les organes politiques pour mener leurs missions ».

Attention à ce que nous faisons et disons : ces propos sont aussi dangereux que faux.

Ces déclarations sont fausses. S'il en était autrement, il aurait fallu dénoncer, poursuivre et condamner les auteurs de tels actes sans jeter l'opprobre sur tous les partis politiques. Et il n'est pas tard pour y procéder. Avec notre soutien.

Elles sont aussi dangereuses car porteuses d'ostracisme envers une catégorie de maliennes et de maliens et de germes de la haine et de la division des Maliens.

Elles servent surtout de dérivatifs face aux urgences qui nous assaillent tels que le manque de courant, les écoles fermées, les hôpitaux mal équipés, les déplacés, les taxes injustes, les hausses de prix....

Par ailleurs, n'est-il pas illogique de jeter autant d'anathèmes sur les partis politiques au point de les dissoudre tous, tout en maintenant dans leurs fonctions les ministres, les membres des Institutions, les maires, conseillers nationaux, municipaux, régionaux... qui en sont issus. C'est la preuve que toutes les femmes et tous les hommes politiques ne sont pas mauvais et qu'ils peuvent apporter quelque chose au Mali.

Soyons clairs : autant les partis politiques seuls ne peuvent gouverner le Mali, autant nul ne peut gouverner le Mali sans les partis politiques. L'essayer serait une mission impossible.

Hier, Vendredi 16 mai, le RDA n'a pu commémorer l'assassinat de son

Secrétaire Général, le président MODIBO KEITA. La commémoration institutionnelle faisait peine à voir. Un cas à méditer !

Dors en paix Mamadou Oulalé,
Il fut le Directeur du Cabinet du président du CNID-Faso Yiriwa Ton
au milieu des années 1990.
J'en garde le souvenir d'un homme discret, courtois et disponible.
Il a servi la République jusqu'au bout.
Je présente mes condoléances sincèrement attristées à sa famille.
Puisse ALLAH SWT l'accueillir parmi Ses Elus.
Amine !



■ Présidence de la République du Mali



Koulikoro | 14 mai 2025 | #ŒuvresSociales
ŒUVRES SOCIALES : Inauguration de deux forages
au Groupe scolaire de Katibougou et au Grand Séminaire Saint-Augustin
Le Conseiller spécial du Président de la Transition chargé des œuvres sociales, M. Aguibou DEMBÉLÉ, a procédé, le mercredi 14 mai 2025, à l'inauguration de deux forages au Groupe scolaire de Katibougou et au Grand Séminaire Saint Augustin de Samaya.
L'archevêque de Bamako, Mgr. Robert CISSE, a expliqué que ce joyau, gracieusement offert par le Général d'Armée Assimi GOÏTA, est une fierté pour la communauté chrétienne du Mali car, selon lui, ce point d'eau est la consécration de la tolérance et de la cohésion sociale dans notre pays. Il a également adressé ses encouragements à l'équipe qui œuvre au rapprochement du Chef de l'État de ses concitoyens sur toute l'étendue du territoire national.
Le Maire de la Commune rurale du Mandé, M. Ousmane KOUYATÉ, a chaleureusement remercié l'équipe des Œuvres Sociales du Chef de l'État pour la mise en œuvre diligente de cette action de solidarité en faveur des populations du Mandé. « L'eau est un facteur de cohésion et d'épanouissement. Aucune expression ne permettra de dire l'importance de ce point d'eau pour les habitants de ma commune », a-t-il conclu.
M. Aguibou DEMBÉLÉ a rappelé que l'accès à l'eau potable est un

droit pour tous les Maliens. Il a aussi rappelé le contexte des Œuvres Sociales du Chef de l'État et a rassuré que ces actions de solidarité se poursuivront et se diversifieront pour le bonheur des Maliens. Les représentants des bénéficiaires ont formulé des prières de santé, stabilité et prospérité pour le Mali et les autorités de la Transition.



■ Ambassador Yeah Samake



Une cérémonie interconfessionnelle émouvante a marqué le début de cette 2^e journée. Musulmans, chrétiens, juifs, hindous, bouddhistes, animistes et autres traditions ont prié pour la paix, l'harmonie et la prospérité de notre continent.
L'Afrique se lève avec la foi comme levier de transformation.
#UnSeulDieu #FoiAfricaine #Interreligieux #Addis2025



Rencontre à la Primature : Une délégation douanière de l'AES reçue par le PM Maiga



Le vendredi 16 mai 2025, le Premier ministre du Mali, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu une délégation des trois directeurs généraux des douanes de la Confédération des États du Sahel (AES) pour discuter de la coopération régionale en matière douanière. Cette rencontre illustre l'engagement des pays membres de l'AES, à savoir le Mali, le Burkina Faso et le Niger, dans le renforcement des liens et de la collaboration entre leurs services douaniers.

Les échanges entre le Directeur général des Douanes du Mali, Amadou Konaté, et ses homologues ont mis en lumière les avancées significatives réalisées dans l'harmonisation des procédures douanières, la facilitation du commerce intra-AES et la mise en place de mécanismes de contrôle conjoints. Ces progrès sont le résultat d'un travail remarquable effectué par les experts douaniers des trois pays, qui ont suivi avec rigueur les orientations stratégiques fixées par les autorités compétentes.

Au cours de la réunion, le Premier ministre a salué l'anticipation et la collaboration des directeurs généraux des douanes, soulignant l'importance de maintenir le cap dans un contexte marqué par les défis liés à la souveraineté économique et aux menaces de terrorisme économique. Il a souligné la nécessité de renforcer la mutualisation des efforts et des ressources pour garantir une protection efficace des frontières et des intérêts économiques des pays membres de l'AES.

Par ailleurs, la délégation douanière a abordé les futures négociations avec la CEDEAO afin d'assurer la cohérence régionale des nouvelles mesures douanières adoptées par l'AES. Cette perspective témoigne de la volonté des pays membres de renforcer leur intégration régionale et de promouvoir un environnement commercial propice au développement économique de la région.

Cette rencontre entre le Premier ministre et la délégation douanière de l'AES marque une étape importante dans le processus de coopération régionale en matière douanière. Elle témoigne de l'engagement des pays membres à travailler ensemble pour renforcer la sécurité économique et promouvoir le commerce intra-régional.

Karamoko B Keita

Cours supérieur de la Gendarmerie Nationale : 44 officiers stagiaires en immersion à la primature



La 27e promotion du Cours Supérieur de la Gendarmerie Nationale a récemment eu l'opportunité de s'immerger au sein de la Primature pour renforcer leurs compétences stratégiques et opérationnelles. Cette promotion est composée de 44 officiers stagiaires, dont 12 provenant de pays amis tels que le Niger, le Burkina Faso, la Guinée et le Togo.

Sous la conduite du Colonel Ibrahim Traoré, Commandant des écoles et des centres de formation de la Gendarmerie Nationale, la délégation a été chaleureusement accueillie à la Primature pour une visite de courtoisie le vendredi 2 mai 2025. Cette visite a été enrichie d'une immersion au sein du cabinet Défense, offrant ainsi aux stagiaires une perspective approfondie sur la dimension stratégique du fonctionnement de l'État. Le Premier ministre a exprimé une appréciation positive envers cette initiative et les objectifs de cette immersion. Il a également encouragé les officiers stagiaires à intégrer, en plus des doctrines, la dimension humaine et relationnelle dans l'exercice de leur mission de commandement. Cette rencontre a donc été une occasion précieuse pour les stagiaires de mieux appréhender les enjeux stratégiques liés à leur futur rôle au sein de la Gendarmerie Nationale.

Cette immersion à la Primature marque ainsi un moment clé dans la formation de ces officiers stagiaires, renforçant leur compréhension des mécanismes stratégiques et opérationnels essentiels à leur futur leadership au sein de la Gendarmerie.

Yacouba Ongoiba

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Amélioration de l'approvisionnement en eau à Bamako : Le ministre Diane annonce l'acquisition de groupes électrogènes



Le ministre de l'Énergie et de l'Eau, Boubacar Diane, a récemment effectué une visite sur les sites de la Société Malienne de la Gestion de l'Eau Potable (Somajep) à Bamako. Cette visite avait pour objectif de comprendre les problèmes affectant la distribution d'eau dans la capitale malienne et de trouver des solutions appropriées.

Au cours de sa visite, le ministre et sa délégation ont inspecté quatre sites clés : la station de pompage de Kabala, les réservoirs de Bacodjicoroni, le booster de Faladié et la station de Sotuba. Cette initiative a permis au ministre de mieux appréhender les causes des perturbations dans la distribution d'eau et de saluer la résilience de la population face à ces difficultés.

L'une des annonces majeures faites par le ministre Diane concerne l'acquisition imminente de groupes électrogènes pour améliorer l'approvisionnement en eau à Bamako. En effet, conscient que l'électricité est un élément essentiel dans le fonctionnement de la Somajep, le ministre a souligné la nécessité d'agir rapidement pour résoudre les problèmes actuels.

Trois groupes électrogènes seront ainsi acquis pour les sites de Faladié, Sotuba et Kati, ce qui devrait contribuer de manière significative à améliorer la distribution d'eau dans ces quartiers. Cette mesure s'inscrit dans une volonté plus large de moderniser les infrastructures et de répondre aux besoins croissants de la population de Bamako.

Par ailleurs, le ministre a également évoqué d'autres défis à relever, tels que la vétusté des réseaux d'eau potable et les fuites d'eau. Il a appelé la population à adopter un comportement citoyen en signalant toute fuite à la Somajep, soulignant l'importance de préserver cette ressource vitale.

Enfin, le ministre a tenu à rassurer les usagers sur la résolution imminente des problèmes techniques rencontrés à l'agence commerciale de la Somajep à Kalaban-Coro, tout en présentant ses excuses pour les désagréments causés.

Cette démarche proactive du ministre Diane illustre l'engagement du gouvernement malien à garantir un accès durable à l'eau potable pour

La jeunesse de Trougoumbe : héros d'une nuit mouvementée



Dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 mai 2025, un événement exceptionnel s'est déroulé dans la commune de Trougoumbe, située dans la région de Diéma. L'ambulance du Centre de Santé de Référence (CSRef) de la région a été dérobée par un individu à la peau claire, déclenchant une série d'événements extraordinaires. Dès la constatation du vol, un avis de recherche a été immédiatement diffusé, invitant toute personne détenant des informations sur le véhicule volé à contacter les autorités locales. Grâce à la mobilisation exceptionnelle des jeunes de la région, l'ambulance a été retrouvée à environ 2 kilomètres de Bineou Fissirou, après que le voleur ait endommagé les deux pneus avant pour tenter de s'échapper vers une destination inconnue.

Le médecin-chef du CSRef de Nioro, Safouna Diakité, a salué la réactivité collective qui a permis de retrouver le véhicule volé. Il a souligné l'importance de l'engagement citoyen dans la lutte contre la criminalité et a annoncé que des mesures étaient en cours pour ramener l'ambulance à son lieu d'origine. De plus, il a informé que le voleur avait été capturé par les jeunes déterminés de Bineou Fissirou, en possession des clés du véhicule.

Cet acte de bravoure de la jeunesse de Trougoumbe a été salué et encouragé par l'ensemble de la communauté, mettant en lumière le rôle crucial de l'engagement citoyen dans la préservation de la sécurité et de la justice au sein de la société. Cette nuit mouvementée restera gravée dans les mémoires comme un exemple de solidarité et de détermination face à l'adversité.

La région de Diéma peut être fière de sa jeunesse, qui a su faire preuve de courage et d'efficacité pour protéger un service de santé essentiel à la population. En ces temps incertains, cet événement rappelle que c'est ensemble, en se soutenant mutuellement, que nous pouvons surmonter les défis qui se dressent sur notre chemin.

Fatou Sissoko

tous les citoyens de Bamako. La modernisation des infrastructures et l'amélioration des services de la Somajep sont des étapes cruciales pour assurer le bien-être et le développement de la population de la capitale.

Fatou Sissoko



Nomination du Vérificateur général au Mali : **Abdoul Aziz AGUISSA** remplace **Samba Alhamdou Baby**

Le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi GOITA, a nommé monsieur Abdoul Aziz AGUISSA au poste de Vérificateur général. Cette nomination, officialisée par le décret n°2025-0344/PT-RM signé le vendredi 16 mai 2025, marque un tournant dans le contrôle des finances publiques au Mali.

M. AGUISSA, Administrateur civil et membre du Corps préfectoral, succède à un précédent titulaire dont la nomination a été annulée via le décret n°2018-0367/P-RM, ainsi que l'intérim récent (décret n°2025-0267/PT-RM). Cette décision a été prise en conformité avec un cadre légal strict comprenant la Constitution, la Charte de la Transition modifiée (loi n°2022-001) et la loi n°2021-069 établissant la fonction de Vérificateur général. Les anciens décrets régissant le recrutement, la rémunération et les avantages associés à ce poste (2003, 2004, 2009) ont également été pris en considération.

Le rôle du Vérificateur général est essentiel dans l'examen des finances publiques pour garantir transparence et responsabilité. La nomination de M. AGUISSA, reconnu pour son expertise en gouvernance locale, témoigne de la volonté des autorités maliennes de moderniser les mécanismes de contrôle de l'État, dans le cadre des réformes post-transition. Cette nomination revêt une importance particulière dans un contexte où la bonne gestion des finances publiques est cruciale pour assurer

le développement économique et social du Mali. En tant que Vérificateur général, M. AGUISSA aura la responsabilité de veiller à ce que les ressources publiques soient utilisées de manière efficace et transparente, contribuant ainsi à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions gouvernementales.

Cette décision marque donc un pas significatif vers une gouvernance plus transparente et responsable au Mali, soulignant l'engagement des autorités à renforcer les mécanismes de contrôle et de supervision des fonds publics.

Mohamed N'Diaye



INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne. La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

”



Création d'emplois liés au changement climatique et financement: **L'APEJ et la SNV tiennent un atelier de réflexion pour la mise en place d'un futur cadre de concertation (bonne version)**

L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) et la SNV Mali organisent les 15 et 16 mai 2025 au Gouvernorat du district de Bamako, un atelier sur la création d'emplois liés au changement climatique et le financement de l'emploi vert dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Go Green.

Cet atelier regroupe notamment des membres du Conseil National de Transition, du Haut conseil des collectivités, les partenaires de la SNV au Mali et l'Ambassade des Pays Bas, les

Représentants des Départements Ministériels et des Services techniques de la Jeunesse, de l'administration territoriale, du Développement social, de l'agriculture, de l'environnement, de la promotion de la femme, de l'emploi et de la formation professionnelle, les Conseils Régionaux de Sikasso, Ségou et Mopti, les Représentants des Partenaires techniques et financiers, la Mairie du District de Bamako, les représentants des Programmes et ONG intervenant dans le sous-secteur de l'emploi vert, les Représentants des organisations consu-

lares, professionnelles et des institutions de financement.

A l'ouverture des travaux, M. Mamadou Ba, Directeur général de l'APEJ a indiqué que l'objectif de l'atelier était de favoriser l'accès des jeunes maliens à des emplois durables à travers les conclusions issues des échanges entre les acteurs de l'économie verte. Il s'agit essentiellement de faire des propositions concrètes pour une meilleure coordination des actions menées dans le cadre de la création d'emploi et le soutien de l'entrepreneuriat vert

au Mali, proposer des voies et moyens pouvant faciliter la mobilisation des ressources financières pour soutenir l'emploi vert des jeunes maliens et enfin informer les jeunes sur les opportunités d'emploi (auto-emploi ou emploi salarié) dans le vert dans le District de Bamako et les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

Les quelques 80 participants bénéficieront de plusieurs exposés dont quelques résultats du projet, le changement climatique et son impact sur l'emploi, l'emploi vert, la présentation d'une entreprise verte, les méthodes d'adaptation aux effets pervers du changement climatique par l'innovation et la formation et le partage de la vision de l'APEJ sur la mise en place d'un cadre de concertation.

En effet, le projet Go Green lancé en septembre 2023 sur financement de l'Ambassade des Pays Bas, visait à sélectionner via un processus compétitif, 2 400 jeunes pour une intégration professionnelle à travers des mécanismes de stages, d'emploi, de mentorat, de tutorat ou d'entrepreneuriat dans le secteur de l'environnement et de l'adaptation aux changements climatiques.

Effectivement mis en œuvre dans les Régions de Ségou, Sikasso, Mopti et le District de Ba-

mako depuis mars 2023 sous la tutelle du Ministre de l'entrepreneuriat national de l'emploi et de la formation professionnelle et le lead de la SNV en partenariat avec l'APEJ, l'Université de Ségou, ICRA et les incubateurs (Baara Blow, Impact hub et Donilab), il a pour objectif principal d'augmenter les revenus des jeunes hommes et femmes travaillant dans l'économie verte grâce à des opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat décent et inclusifs dans les secteurs porteurs des systèmes agricole, alimentaire, énergétique et hydraulique. Sa mise œuvre favorise l'insertion professionnelle des jeunes à travers le renforcement de leur employabilité et l'entrepreneuriat dans divers secteurs de l'économie verte. Il s'agira également de créer à court et moyen termes de nouveaux emplois verts auprès des employeurs existants, en mettant l'accent sur les jeunes femmes, par le biais du renforcement des politiques pour un environnement favorable, de l'esprit d'entreprise, de la participation des jeunes et du dialogue entre acteurs de l'écosystème vert et du développement des entreprises.

A terme en juin 2025, le projet aura également contribué à l'écologisation des emplois existants, à l'amélioration des compétences des jeunes travailleurs et à la formation de nou-

veaux jeunes talents, en créant des entreprises durables par les jeunes entrepreneurs verts avec un effet multiplicateur d'emplois estimé à 10 emplois créés par start-up après 5 ans. En effet, le projet Go Green dans sa phase opérationnelle, a mis l'accent sur l'insertion professionnelle des jeunes avec un ciblage de 570 jeunes dont 300 en apprentissage et 270 en stage de qualification auprès des entreprises. A date, quelques 90 jeunes ont bénéficié d'appui d'accélération et plus de 250 millions octroyés sous forme de prêts.

L'entrepreneuriat vert constitue une nouvelle dynamique économique en pleine évolution dans le contexte d'une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux planétaires. Il prend en compte les objectifs du développement durable par le biais de l'économie verte. L'entrepreneuriat vert est un atout pour l'Afrique francophone en contribuant à la transition vers une économie verte : agriculture biologique, éco-tourisme, éco-construction, énergies renouvelables, gestion durable de l'eau, valorisation des déchets. L'objectif premier de l'entrepreneuriat vert est d'avoir un impact positif sur l'environnement.

CICOM APEJ



Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle La DRH accueille les stagiaires du 14ème contingent de l'APEJ: **Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle**



Sur instruction de Madame Oumou Sall Seck, Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, qui en assure la tutelle, la Direction des Ressources Humaines du Secteur de la Jeunesse, de l'Emploi des Sports et de la Culture, a organisé ce vendredi 02 mai 2025 dans ses locaux sis à Bamako Hamdallaye ACI

2000, une cérémonie d'accueil des stagiaires de l'APEJ affectés aux départements ministériels de son ressort.

Il s'agit du Ministère de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, du Ministère de la jeunesse et des sports, chargé de l'instruction civique et de la

construction citoyenne et du Ministère de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme. Ces trois départements totalisent 200 jeunes stagiaires sur les 2 500 que compte le 14ème contingent dénommé à juste titre « Contingent Spécial Président Assimi ».

Au cours de cette rencontre qui a duré deux

heures d'horloge, le Directeur sectoriel des ressources humaines, M. Bakary Doumbia, assisté de ses collaborateurs ; du Chef de Département promotion, prospection et évaluation M. Abdoul Kader Sylla et du Chef de la Cellule information et communication de l'Agence pour la promotion de l'emploi des jeunes (APEJ) ont abordé l'ensemble des contours stratégiques et pratiques du déroulement du stage et ont prodigué un train de conseils utiles pour sa réussite.

Primo, les jeunes stagiaires ont été largement entretenus et édifiés sur l'historique et l'organisation du programme pour l'exercice 2025 avec l'appui politique constant et exceptionnel des plus hautes autorités dont le Président de la transition, Chef de l'Etat ; le Premier ministre, Chef du gouvernement et Madame le Ministre de l'entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle. D'où l'invite supplémentaire à l'exemplarité et au dévouement.

Secundo, il a été question de la signature de l'acte d'engagement unilatéral (convention) par chaque stagiaire suivie de sa transmission à la DRH puis à l'APEJ, accompagné de l'attestation de prise de service fournie par les structures d'accueil. Ces deux pièces sont exigées pour le paiement des allocations (gratifications financières) versées par l'APEJ. Les Départements ministériels et les organisations consulaires et faitières du secteur privé et des

ONG ont déjà reçu les listings des jeunes affectés à leurs niveaux et les différentes décisions de réaffectation sont pour la plupart disponibles. Les demandes éventuelles de nouvelles réaffectations ne seront traitées qu'après la prise effective de service sur des critères de pertinence et de besoins. Il a été constaté cette année encore, que la plupart des jeunes stagiaires souhaitent effectuer leur stage dans les services relevant du Ministère de l'économie et des finances.

Tercio, l'équipe de la DRH et celle désignée par le Directeur général de l'APEJ ont longuement entretenu les jeunes diplômés stagiaires sur le code de conduite du stagiaires. Il s'agit notamment de la ponctualité, de la discipline, du respect de la hiérarchie et de la subordination, de la curiosité, de l'abnégation et de l'humilité à se former par l'effort des échanges avec l'encadrement, du travail et de la lecture. Les normes de comportement et de professionnalisme établies, dont le secret professionnel, de même celles relatives à la sanction ont été développées. En un mot, les stagiaires doivent être « zen » avec eux-mêmes et leur environnement de formation qui est susceptible de créer les conditions de leur insertion professionnelle. Quant au suivi et au contrôle, ils seront de rigueur à partir du 16 mai prochain. Au terme du stage en fin avril 2026, chaque stagiaire se verra décerner une attestation.

Quarto, certaines mesures d'accompagnement seront mises en œuvre en fonction de la disponibilité des budgets. Il s'agit d'une palette de formations ayant trait au développement personnel, aux techniques de recherche d'emploi et à l'entrepreneuriat entre autres. Ils ont également été invités à s'intéresser davantage aux modules suivants : l'anglais, l'informatique et la gestion. En attendant, les stagiaires ont été sensibilisés à faire remonter les éventuelles contraintes à la DRH ou au Bureau de leur organisation associative (Association des jeunes diplômés stagiaires de l'APEJ) qui dispose de points focaux au niveau de chaque structure d'accueil.

Enfin, l'occasion a été donnée aux stagiaires de poser des questions sur l'ensemble de leurs centres d'intérêts et préoccupations spécifiques.

A titre de rappel, le 14^e contingent qui devrait compter 500 postes sur l'ensemble du territoire national a été porté à 2 500 sur les hautes instructions du Président de la transition, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Assimi Goïta à l'occasion de la cérémonie de remise d'un chèque géant de plus d'un milliard de fcfa, le 13 janvier 2025, au profit des stagiaires du 13^e contingent du Programme de stage de formation professionnelle.

CICOM APEJ
Casimir Sangala





OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

*Dénoncez gratuitement les faits de corruption
et d'enrichissement illicite*

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 **BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN**

 **(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977**

 **contact@oclei.ml**  **www.oclei.ml**

PAG : Le PM Maïga respecte la tradition devant le CNT

Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a présenté le Programme d'Action du Gouvernement lors d'une cérémonie solennelle le vendredi 16 mai 2025 devant le Conseil National de Transition (CNT), présidé par le Général de Corps d'Armée Malick Diaw. Ce moment décisif a été souligné par le Premier ministre comme une étape importante, où il a énuméré les huit axes prioritaires de la lettre de cadrage du Président de la Transition.

Les huit axes de priorités comprennent le renforcement de la défense et de la sécurité, les

réformes politiques et institutionnelles, la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, l'amélioration de la carte sanitaire, l'amélioration du système éducatif, l'apaisement du climat social, le renforcement de la diplomatie, et la création de conditions pour des élections transparentes et apaisées.

Ce Plan d'Action du Gouvernement s'appuie sur différents documents stratégiques tels que la feuille de route de la Transition, les recommandations des Assises nationales de la Refondation, le Dialogue inter-Maliens, la Vision « Mali Kura taasira ka b n san 2063 ma »

et la Stratégie Nationale pour l'Émergence et le Développement Durable : SNEDD 2024-2033. Ce nouveau référentiel prend en compte l'évolution du contexte actuel et s'inscrit dans la Confédération des États du Sahel.

Le Gouvernement prévoit notamment le recrutement de 15 000 militaires et 9 000 agents des forces de sécurité, la construction de camps militaires dans six localités et d'un hôpital militaire, ainsi que le déploiement d'opérations pour renforcer la présence de l'État dans les zones à forte insécurité.

Dans le domaine de la lutte contre la corruption, des mesures seront prises pour renforcer les enquêtes, geler les avoirs illicites et revoir la loi sur les associations. En ce qui concerne le domaine agricole, une production de 11 millions de tonnes de céréales est attendue pour 2025-2026.

En somme, le Programme d'Action du Gouvernement présenté par le Premier ministre vise



à répondre aux défis actuels du pays et à mettre en place des mesures concrètes pour assurer la sécurité, le développement économique et social, ainsi que la bonne gouvernance. Le gouvernement a élaboré un plan ambitieux et détaillé pour renforcer différents secteurs clés du pays. Voici un résumé des principales mesures envisagées dans divers domaines :

1. Sécurité alimentaire :

- Reconstitution des réserves alimentaires stratégiques.
- Équipement des exploitants agricoles.
- Distribution d'intrants et de semences améliorées.
- Distribution de céréales aux personnes vulnérables.
- Vaccination des bovins et insémination des vaches.
- Importation de riz, sucre et graines de coton.

2. Énergie :

- Construction de centrales solaires et hydro-électriques.
- Expansion du réseau électrique pour assurer 19 heures d'électricité par jour.

3. Eau :- Construction de stations de traitement des eaux.

- Travaux d'assainissement, y compris le curage des caniveaux.

4. Infrastructure :

- Amélioration des infrastructures routières.
- Digitalisation des services publics.
- Installation de représentants de l'État dans toutes les circonscriptions.

5. Formation et emploi :

- Stages de formation professionnelle et de qualification.
- Soutien à des projets jeunes.

6. Santé :

- Mise en place de cliniques, centrales d'oxygène et laboratoires médicaux.
- Construction d'incinérateurs et de stations de traitement des déchets.

7. Éducation :

- Prise en charge des apprenants dans des filières porteuses.
- Formation des formateurs et renforcement de l'offre éducative.
- Construction d'écoles et de lycées, réhabilitation des laboratoires.

8. Gouvernance économique :

- Digitalisation des services, contrôle des dépenses et mobilisation des ressources.
- Réforme du secteur minier.

9. Climat social et ressources humaines :





- Amélioration du climat social et renforcement des ressources humaines publiques.

Ce plan d'action vise à améliorer la qualité de vie des citoyens, à renforcer l'économie du pays et à assurer un développement durable à long terme. Diaspora malienne : Valorisation de la contribution de la diaspora, soutien aux projets économiques, accès facilité aux documents administratifs, assistance renforcée aux Maliens de l'extérieur.

10. Élections crédibles :

Renforcement du cadre juridique électoral, élaboration et mise à jour des textes législatifs et réglementaires en lien avec l'AIGE.

11. Suspension de 48h :

Observée par le Président du Conseil National de la Transition, le Général de Corps d'Armée

Malick Diaw, sous des applaudissements nourris des membres.

Ces différentes mesures et actions semblent viser à renforcer la cohésion sociale, promouvoir l'inclusion, soutenir la jeunesse, la culture, la diplomatie et la diaspora, tout en garantissant des élections crédibles et en œuvrant pour une transition réussie au Mali.

Bien sûr, voici une réponse détaillée et professionnelle à votre demande :

Les échanges sous forme de questions-réponses prévus se dérouleront tout au long de la journée du lundi 19 mai 2025. Cette session d'échanges permettra aux participants d'interagir en posant des questions et en recevant des réponses dans un format structuré. Il est important de noter que cette journée d'échanges vise à favoriser la communication,

la compréhension et l'échange d'informations entre les parties prenantes impliquées.

Au cours de cette journée, les participants auront l'occasion de poser des questions sur des sujets variés, d'obtenir des éclaircissements sur des points spécifiques et d'approfondir leur compréhension des thématiques abordées. Les réponses apportées lors de ces échanges contribueront à enrichir les discussions, à clarifier les points d'interrogation et à favoriser une meilleure collaboration entre les participants.

La journée du lundi 19 mai 2025 sera dédiée aux échanges sous forme de questions-réponses, offrant ainsi une plateforme d'interaction propice à la communication et à l'apprentissage mutuel.

Yacouba Ongoiba

La liberté de la presse au Mali : Entre défis et enjeux

En ce jour de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, les professionnels des médias maliens se trouvent à un carrefour crucial de leur histoire. Dans un contexte politique et sécuritaire instable, la presse nationale se retrouve confrontée à des défis majeurs qui remettent en question son rôle essentiel dans la société malienne.

La Journée mondiale de la liberté de la presse, instaurée le 3 mai 1993 par l'Assemblée générale des Nations Unies, vise à promouvoir les principes fondamentaux de la liberté de la presse, à évaluer la situation mondiale de cette liberté, à défendre l'indépendance des

médias et à rendre hommage aux journalistes tombés dans l'exercice de leur métier. Cette journée tire ses origines de la Déclaration de Windhoek, rédigée lors d'un séminaire de l'Unesco en 1991, qui souligne l'importance d'une presse libre, indépendante et pluraliste pour le développement et le maintien de la démocratie.

Au Mali, le paysage médiatique est marqué par une instabilité persistante. Les régions du Nord et du Centre sont confrontées à une insécurité croissante, tandis que les transitions politiques se succèdent, créant un climat d'incertitude pour les professionnels des médias. La montée de la désinformation sur les ré-

seaux sociaux ajoute une couche supplémentaire de complexité à un environnement déjà difficile.

Les journalistes maliens font face à des pressions croissantes, à la fois économiques et politiques, qui entravent leur capacité à exercer leur métier en toute indépendance. Les menaces, les agressions et même les assassinats sont malheureusement devenus monnaie courante, poussant de nombreux journalistes à s'autocensurer par peur de représailles.

Malgré l'existence d'un cadre juridique encadrant le droit de la presse au Mali, notamment à travers la loi sur la liberté de la communication, l'émergence de nouvelles législations telles que la loi sur la cybercriminalité suscite des inquiétudes légitimes. Des journalistes ont récemment été poursuivis pour des motifs flous tels que "atteinte à l'ordre public" ou "diffusion de fausses nouvelles", mettant en péril la liberté d'expression et le droit à l'information.





Face à ces défis, il est impératif que les autorités maliennes garantissent un environnement propice à l'exercice d'un journalisme libre, indépendant et pluraliste. La protection des journalistes, la lutte contre l'impunité en cas d'agressions et la promotion de la transparence et de la responsabilité sont des éléments essentiels pour assurer un avenir durable à la presse malienne.

En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, rappelons-nous que la liberté d'expression est un pilier fondamental de toute société démocratique, et engageons-nous à protéger et à promouvoir ce droit essentiel pour le bien de tous. La situation décrite met en lumière les défis auxquels sont confrontés les professionnels des médias au Mali. Le constat d'un flou juridique qui peut être utilisé pour restreindre la liberté d'expression au lieu de la protéger est préoccupant, car la liberté de la presse est un pilier essentiel de toute société démocratique.

Malgré ces contraintes, la presse malienne continue de jouer un rôle crucial en tant que relais d'information entre les citoyens et les décideurs. L'émergence de jeunes journalistes dans de nouveaux médias ainsi que la persistance de radios communautaires, même dans les zones reculées, démontrent la vitalité et l'importance de la presse dans le pays.

Les appels à une réforme structurelle du secteur de la presse, tels que la revalorisation du

statut du journaliste, le soutien financier aux médias et l'établissement d'un dialogue permanent entre la presse et les autorités, sont des mesures cruciales pour renforcer l'indépendance et la qualité du journalisme au Mali.

La nécessité de repères clairs, adaptés aux réalités actuelles, ainsi que d'un cadre réglementaire stable et protecteur, met en évidence l'importance de l'éthique journalistique et de l'engagement collectif en faveur d'un journalisme responsable.

En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, il est essentiel de soutenir les professionnels des médias maliens dans leurs efforts pour préserver un espace médiatique libre, pluraliste et responsable. La solidarité nationale et internationale est indispensable pour accompagner les mutations du pays et éclairer les citoyens face aux défis d'un monde en constante évolution.

Yacouba Ongoiba



Yacouba Katilé, secrétaire général de l'UNTM à l'occasion de la fête du travail : « Nous exigeons que les engagements soient tenus »

Le Mali, à l'instar du monde entier, a célébré le 1er Mai, la fête internationale du Travail. Cette année, l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), la première et la plus grande centrale syndicale a choisi le thème : « **Travailler dans la dignité, défendre la justice sociale, préserver la Nation** ». Au cours d'un défilé organisé par ladite centrale syndicale sur le boulevard de l'indépendance de Bamako, le jeudi 1er mai 2025, Yacouba Katilé, secrétaire général de l'UNTM, a invité les autorités à respecter leurs engagements. « **L'UNTM rappelle qu'elle a sus-**

pendu à plusieurs reprises des mots d'ordre de grève dans un esprit patriotique, pour préserver la stabilité du pays. C'est pourquoi l'UNTM a signé le Pacte de Stabilité sociale et de Croissance en 2023. Mais ce patriotisme ne doit pas être perçu comme une faiblesse. Nous ne voulons pas la confrontation. Nous réclamons l'apaisement, mais dans le respect du droit. Nous tendons la main, mais exigeons que les engagements soient tenus », a souligné Yacouba Katilé.

Outre le secrétaire général de l'UNTM, Yacouba Katilé, plusieurs autres personnalités ont as-

sisté à ce défilé dont le ministre du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Social, Fassoun Coulibaly. Dans son allocution, Yacouba Katilé a fait savoir que le 1er mai n'est ni une commémoration folklorique, ni une simple tradition, mais un moment de vérité, un espace de parole libre, de réflexion et de dénonciation constructive. « **Nous devons cette tribune à toutes celles et ceux qui, aujourd'hui encore, souffrent en silence des violations de leurs droits fondamentaux au travail : liberté syndicale bafouée, représentation manipulée, conditions de travail indé-**





JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Lors du défilé de l'UNTM, les travailleurs appellent à plus de condit

centes, retards de salaires, licenciements abusifs, harcèlement moral ou sexuel toléré, sécurité sociale inexistante ou détournée. Et ces violations ne proviennent pas uniquement de certains employeurs indécents. Elles émanent aussi, hélas, d'administrations publiques censées incarner la légalité, ainsi que de certains responsables syndicaux en mal d'éthique, qui, oubliant leur mandat premier, trahissent les intérêts des travailleurs », a-t-il dit. Selon lui, le travailleur malien mérite mieux que l'ingratitude et le mépris. L'UNTM dénonce avec force une dérive rampante d'un syndicalisme de connivence, complice des abus ou silencieux devant l'inacceptable. « **Nous appelons donc l'État et les pouvoirs publics à jouer pleinement leur rôle de régulateur impartial. Il ne suffit pas de proclamer l'État de droit, il faut l'incarner dans l'action administrative, dans la justice sociale, dans le respect scrupuleux des conventions de l'OIT, ratifiées par notre pays. Le Mali ne se relèvera durablement que si ses filles et ses fils, en particulier ses travailleurs, sont mis dans des conditions de vie**

et de travail décentes. L'UNTM rappelle qu'elle a suspendu à plusieurs reprises des mots d'ordre de grève dans un esprit patriotique, pour préserver la stabilité du pays. C'est pourquoi l'UNTM a signé le Pacte de Stabilité sociale et de Croissance en 2023. Mais ce patriotisme ne doit pas être perçu comme une faiblesse. Nous ne voulons pas la confrontation. Nous réclamons l'apaisement, mais dans le respect du droit. Nous tendons la main, mais exigeons que les engagements soient tenus. Nous prônons la paix et la justice sociale, mais cependant nous refusons l'humiliation des travailleurs », a précisé Yacouba Katilé. A ses dires, l'heure est grave. « La montée de l'injustice, de la cherté de la vie, du chômage et de la corruption appelle un sursaut. Le Mali ne se construira pas sur des privilèges indus, ni sur des inégalités criantes. Les vraies réformes ne seront possibles qu'en mettant l'humain, le travailleur, au cœur du projet national. Nous exhortons donc à un changement de cap, à un changement utile : celui d'une gouvernance fondée sur la transparence, la justice et la di-

gnité. Que les ressources publiques servent d'abord ceux qui produisent, enseignent, soignent, sécurisent, cultivent, transportent, construisent », a conclu Yacouba Katilé.

Pour sa part, le ministre Fassoun Coulibaly a indiqué que le Gouvernement s'attèle à respecter l'ensemble des engagements pris avec l'UNTM. « S'agissant spécifiquement de votre PV de conciliation signé le 05 février 2021, le Gouvernement s'attèle au respect de l'ensemble des engagements pris notamment : la situation des compressés, y compris celle des 147 de HUICOMA ; la situation des partants volontaires ; l'intégration des enseignants des écoles communautaires ; l'intégration des 76 contractuels des Hôpitaux ; le recrutement successif dans tous les secteurs y compris dans l'armée ; le respect du droit syndical et de la liberté syndicale », a conclu le ministre du travail.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain

«Kogo sourouni bè tè bogo dèssè yé » : Ce n'est pas toujours par manque de briques qu'on rencontre de petits murs



L'autre jour j'écoutais l'ancien Premier ministre français Dominique De Villepin qui donnait une conférence à la Sorbonne où il était invité. L'homme est connu pour sa vaste culture et pour la particulière grandiloquence qu'il met à soutenir ses convictions. Dans le flot de son captivant et brillant exposé, j'ai pu retenir trois citations. Chacune d'elle colle parfaitement à la situation de notre pays.

La première est de Paul CELAN (j'avoue personnellement qu'avant ce jour, je ne le connaissais pas il est un brillant poète romain d'origine juive dont l'un des poèmes les plus connus, Liberté, a été parachuté dans les

zones sous occupation allemande durant la seconde guerre mondiale). « Jadis, il y avait de la hauteur » selon Paul CELAN. Par-delà la hauteur tragique du pendu à l'heure de l'exécution (je crois que l'expression pendre haut et court vient de là), De Villepin estime qu'il y a de la hauteur historique, de la hauteur morale, de la hauteur républicaine. Cette hauteur qui nous permet de ne pas céder à l'abaissement, à l'indifférence, à la fatalité. Pour De Villepin, « c'est cette hauteur qui fait notre dignité d'homme, à défendre les principes qui nous dépassent et qui nous obligent, la justice quand triomphe l'injustice, la vérité quand règne le mensonge, l'action quand domine

l'inaction ». Ce Paul CELAN parle de nous. Ce Paul CELAN parle pour nous.

Quand on voit l'état de délabrement moral, de délitement de nos valeurs et de déliquescence spirituelle, nous avons en effet besoin de prendre de la hauteur. Nous, jadis, si envieux, si cités exemple, nous sommes devenus la risée du monde. On se moque de nous, nous l'objet de quolibets à tout bout de champ, certains se bouchent presque les narines en nous apercevant. Il nous est arrivé quoi ces dernières années, pendant ces cinq dernières années (je ne ferai pas le plaisir à ceux qui pensent que le Mali a commencé sa descente aux enfers

avec la démocratie). Il nous est arrivé que nous nous prenons pour le nombril du monde. Il nous est arrivé de penser même que le monde entier respire par nos narines. Il nous est arrivé de penser que c'est être souverain que de se battre contre le monde entier ou de se mettre le monde entier sur le dos alors qu'en fait nous sommes isolés. Il nous est arrivé que parler de dignité est un gros mot pour certains et un cassis belli pour d'autres. Il nous est arrivé que nous assistons, incrédules et passifs, au règne du mensonge. Certains en ont fait un métier, une profession. Ils mentent matin midi et soir, c'est la posologie normale et après ils rentrent tranquillement se coucher à côté de leurs femmes et de leurs progénitures. Ils se disent qu'en mentant ils font plaisir aux autorités, ils devancent leurs désirs ne sachant pas qu'ils les exposent et qu'on pourrait même penser que ce sont elles les commanditaires de toutes les énormités qu'on entend à longueur

de journée. Il nous est arrivé que la justice amplifie les injustices et attise les passions là où elle devrait jouer le rôle de régulateur social. Je peux affirmer que tous les régimes ont utilisé la Justice, par le fait de certains magistrats qui n'ont pas pu élever la Justice à son statut de troisième pouvoir. Mais ce qui se passe actuellement dépasse l'entendement. Je pourrai parler du communiqué du procureur général près de la Cour d'appel qui menace alors même qu'il s'agit d'agir, ceux qui posent des actes attentatoires à l'ordre public sont notoirement connus, ils sont presque dans une situation de flagrance qu'ils assument. Ou bien c'est parce qu'ils sont au pouvoir ou proches du pouvoir. Ils ne valent pas mieux que ceux qu'on a jetés en prison sans être jugés. Ils ne valent pas mieux que ceux qu'on a presque obligé à fuir le pays. Il nous est arrivé que le pays est à sec financièrement et économiquement. Pour preuve, tous les mois nous

sommes obligés de faire la manche sur le marché sous régional en quête d'emprunts obligatoires dont les 80% sont pris dans nos banques nationales à des taux prohibitifs. Il nous est arrivé que l'État est désargenté, au point de faire la poche aux citoyens. Il nous est arrivé que partout les Maliens sont divisés et opposés les uns aux autres. Je peux continuer et la liste est longue. Le pays a besoin de rassembleur et non d'un sauveur comme disait Soumeylou Boubèye MAIGA. Et c'est parce que nous sommes des Maliens, tous enfants de ce pays, que nous devons prendre de la hauteur. Et c'est parce que « nous ne sommes pas des locataires » que nous avons besoin de dirigeants qui restent sincères à leurs engagements (j'emprunte à SBM). Prenons de la hauteur chers amis. Élevons le débat au-dessus des pâquerettes naines pour emprunter à feu IBK.





La deuxième citation que j'ai retenue est d'Albert CAMUS. Appelant à l'esprit de mesure, il affirme qu'aucune « œuvre n'a été fondée par la haine et par le mépris ». Albert CAMUS aussi parle de nous. Albert CAMUS aussi parle pour nous. Je dois le dire, malheureusement, c'est avec la Transition que les Maliens ont été divisés en bons et en mauvais Maliens (faso den gnouma et faso den djougou). Et SBM disait ceci en 2021 : « Actuellement, on entend beaucoup de discours de haine, de division et d'invectives pour opposer les Maliens entre eux. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui y trouvent leur compte et qui ne peuvent pas atteindre leurs objectifs personnels tant qu'ils n'ont pas ramené le pays à leur propre niveau, c'est-à-dire à ras de terre ». Tout est dit suis-je tenté de dire. L'idéologue de la théorie de la division des Maliens en bons en mauvais n'est autre que l'ancien Premier ministre Choguel K. Maïga aujourd'hui renvoyé à sa passion de vidéoman multilingue. Et d'autres lui ont emboîté le pas, en toute impunité. Nous avons vu des membres du CNT qui font une concurrence rude et déloyale à des gens comme les Fomba de la même institution. Ils ont des envies de meurtre parce que des Maliens qui ne sont pas d'accord avec eux ou qui voudraient juste revendiquer leurs droits ont demandé l'autorisation de se rassembler. À défaut de prendre de la hauteur, ce dont ils sont de toute évidence incapables, ils auraient dû avoir le sens

de la mesure. Visiblement, c'est au-dessus de leurs forces aussi. Parce qu'ils touchent de l'argent indûment, ils se comportent comme des cerbères défendant leur beefsteak. On devrait même leur envoyer des ordres de recettes. À ce jour, je n'ai pas entendu la moindre protestation ou condamnation du CNT. Je n'ai pas appris que la justice a entrepris une quelconque action contre eux. Si elle l'a faite, qu'elle en informe les citoyens. Les Maliens observent et ne disent rien.

La dernière citation qui a retenu mon attention est du sapeur Camembert. « Quand on a dépassé les bornes, il n'y a plus de limites » disait-il. Le sapeur Camembert parle de nous. Le sapeur Camembert parle pour nous. Quand on voit ce que nous vivons depuis quelques années, je peux affirmer que nous avons dépassé les bornes depuis fort longtemps. Donc les gens ne se reconnaissent aucune limite. Donc les gens ne se reconnaissent aucune retenue. Quand je prends la situation de dégradation des relations entre les partis politiques et les autorités (dégradation est un euphémisme), je dois reconnaître que les partis ont fait preuve de stoïcisme, de résilience comme c'est le mot à la mode. Ils ont tout enduré. Quand il y a eu les deux coups d'État, ils se sont juste contentés d'un minimum syndical dans leur condamnation de principe pour ne pas déranger les auteurs du putsch. Quand il

y a eu les multiples et variées entorses aux constitutions (nous en avons deux si je ne m'abuse) et à la Charte (en attendant la deuxième), les partis politiques ont observé un silence de mort. Même quand ils ont vu leurs militants arrêtés et emprisonnés, ils n'ont pas bougé plus d'un orteil, une petite condamnation pour le principe accompagnée d'une supplication pour leur libération. Ils ont rasé les murs. Pire ils se sont couchés à plat ventre. Ils se sont tellement couchés que les autorités ont dû les prendre pour leur petit mur. Mais quand, contre toute attente, les autorités ont programmé leur mise à mort, ils se sont rebiffés. Et ils se sont redressés de tout leur long et se défendent bec et ongle. Ils demandent le respect de la Constitution et des lois de la République. Ils demandent un peu de considération et de concertation au lieu de procéder par des oukases improductifs. La rebuffade des partis pour ne pas dire leur rébellion me rappelle cet adage de bambara : « kogo sourouni bè tè bogo dessè yé » (la tolérance n'est pas une faiblesse). En décidant de suspendre les activités des partis et associations politiques, les autorités ont choisi les moins bonnes des solutions. L'autre dirait qu'elles ont choisi de faire comme l'autruche. Prenons de la hauteur et regardons les problèmes en face.

Tiégom Boubèye MAIGA



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit

Inondations à Bamako : Appel des citoyens à des mesures urgentes



Plus de 110 millimètres (mm) de pluie se sont abattus sur Bamako, dont 50,1 mm dans la ville même, le lundi 28 avril dernier, provoquant des inondations dans plusieurs quartiers du district et de ses environs. Bien que ces fortes précipitations n'aient pas entraîné de pertes en vies humaines, elles soulèvent une fois de plus la question cruciale du nettoyage des caniveaux obstrués par des déchets ménagers et des canalisations défectueuses.

Les préoccupations grandissent parmi les habitants de la capitale malienne. Certains

exhortent les autorités de la transition à prendre des mesures immédiates pour éviter une catastrophe avant le début de la saison des pluies. D'autres vont plus loin en demandant des sanctions contre les foyers qui jettent impunément leurs déchets dans les caniveaux.

Ces inquiétudes surviennent peu de temps après la publication des conclusions du forum régional des prévisions saisonnières agro-hydro-climatiques (Presass) sur la saison agricole 2025, qui met en garde contre des risques d'inondations et de longues sécheresses dans la zone du Sahel. Il est donc impératif que des

mesures concrètes soient prises pour anticiper et gérer les conséquences potentielles de ces phénomènes météorologiques extrêmes.

Face à cette situation alarmante, les habitants de Bamako appellent à une action urgente et coordonnée de la part des autorités pour renforcer la prévention des inondations et améliorer la gestion des déchets urbains. Il est essentiel que des solutions durables et efficaces soient mises en place afin de protéger la population et l'environnement face aux défis climatiques croissants.

Fatou Sissoko

Sénégal : Le gouvernement « pactise » pour dérouler...



Le gouvernement du Sénégal et les organisations syndicales et patronales ont signé, jeudi 1^{er} Mai 2025, « Le Pacte national de stabilité sociale censé installer un climat social apaisé propice à une économie compétitive, à la promotion du travail décent productif et à l'équité sociale. »

Histoire d'instaurer un climat social apaisé favorable à la mise en œuvre de la Vision Sénégal 20250, l'Agenda national de transformation socio-économique du Sénégal, s'entend.

Alors que les réformes politiques et institutionnelles feront l'objet d'un débat lors de la journée du dialogue national qui doit répondre à la question : quel système politique pour le Sénégal ?

Un dialogue, prévu pour le 28 Mai, qui subit une vive réprobation de certains leaders de l'opposition dont Thierno Alassane Sall République des Valeurs, Me Aissata Tall Sall de BBY et alliés et ceux de la coalition autour du PDS.

Pendant ce temps, c'est la grogne chez une frange des organisations syndicales et partis politiques face aux licenciements ciblés, selon eux, et aux arrestations liées aux enquêtes judiciaires en cours, dans le cadre des fonds Covid 19, assimilées à un règlement de compte.

Jamais le Sénégal n'a été si bipolarisé et autant clivé, en deux blocs, les tenants du pouvoir d'aujourd'hui face à ceux d'hier !

Quatre secrétaires généraux d'organisations syndicales (Cnts, Unsas, Cnts/Fc et Csa) et autant de représentants d'organisations d'employeurs (CNP, CNES, Unacois et Medes) ont apposé leur signature sur le document du Pacte national de stabilité sociale, de même que les ministres du Travail, de l'emploi et des relations avec les institutions, Abass Fall, et de la Fonction publique et de la réforme du service public, Olivier Boucal, agissant pour le compte du gouvernement.

« L'accord entend donner un cadre aux rapports entre les partenaires sociaux pour la relance économique du Sénégal et inclut une « trêve sociale de trois ans » pendant laquelle les syndicats s'engagent à ne pas faire grève. »

Malgré le satisfecit des différentes parties au pacte, cet accord n'en présente pas moins de nombreuses lacunes, suffisantes, pour faire entendre les cris d'orfraie.

Comme les pactes précédents celui de 2017, par exemple, celui de 2025 a été négocié sans réelle participation des acteurs marginalisés (travailleurs informels, jeunes, femmes, zones rurales). Cela crée un sentiment d'exclusion et limite l'impact des accords sur l'ensemble de la population.

Il s'y ajoute que, même quand des accords sont signés, leur application est souvent incomplète ou retardée. Ainsi par exemple, certains engagements sur les salaires, les retraites ou les conditions de travail dans la

fonction publique ont pris du retard ou n'ont jamais été entièrement réalisés, ce qui alimente la défiance vis-à-vis des autorités.

Le pacte social est critiqué pour bénéficier davantage aux élites syndicales ou aux catégories déjà favorisées (fonctionnaires, grandes entreprises), au détriment des travailleurs précaires ou des secteurs informels, qui représentent pourtant une large part de l'économie sénégalaise.

Les détracteurs soupçonnent le gouvernement « d'utiliser le pacte social comme outil politique pour calmer les tensions à court terme ou acheter la paix sociale, plutôt que comme un véritable cadre de réformes structurelles. Cela limite sa portée et sa durabilité. »

Par ailleurs le pacte social, selon certains syndicalistes, ignore royalement les nouvelles revendications sociales (écologie, droits des femmes, revendications des jeunes diplômés, etc.), restant centré sur des revendications syndicales classiques.

Et pour l'opposition politique, en « cooptant » certains syndicats ou organisations dans le cadre du pacte, l'État est accusé de diviser et affaiblir la contestation sociale, ce qui compromet l'indépendance des corps intermédiaires.

Le Front pour une Révolution Anti-impérialiste Populaire et Panafricaine (FRAPP) du député Guy Marius Sagna, critique ce qu'il considère comme un "syndicalisme d'accompagnement", visant à maintenir l'ordre social établi et à transformer le dialogue social en instrument de cogestion du désarmement des mouvements populaires.

Malgré ces critiques, les syndicats « pactistes » espèrent que le pacte permettra de maintenir des relations apaisées indispensables pour créer les conditions d'une croissance.

Tout comme le patronat, de son côté, soutient que le pacte est une bonne chose pour tous les acteurs (État, employeurs, travailleurs) et insiste sur la nécessité d'une stabilité sociale pour une économie compétitive.

Le premier ministre Ousmane Sonko lors du dernier conseil des ministres de ce 7/5/2025 a « réaffirmé l'engagement du Gouvernement à concrétiser le Pacte national de stabilité sociale signé le 1er mai avec les partenaires sociaux. » Ce pacte, selon lui, « est un levier mis en place pour construire une économie solide et inclusive qui va nous permettre de redistribuer [les richesses]. On ne peut mener cela avec la gestion d'un front social. »

Un front social tendu par l'approche de la célébration de la Tabaski ajoutée à l'angoisse prégnante des ménages devant les difficultés de la gestion du « quotidien », les révélations fracassantes des dossiers politico judiciaires et le charivari des discours, souvent haineux de la classe politique.

Il s'y ajoute la fermeture de certains organes de presse à qui on reproche leur non-conformité avec les nouveaux textes qui régissent la profession. Et quand la presse donne de la voix elle est audible !

Le premier ministre affiche une sérénité déconcertante, on l'a vu, lors de sa visite au rassemblement spirituel du « Daaka », peut être, est-il galvanisé par le bon déroulement des négociations avec les partenaires financiers et, surtout, l'unanimité faite autour de la nécessité de poursuivre, jusqu'à son terme, les poursuites dans le cadre de la reddition des comptes.

Une promesse centrale dans la philosophie du nouveau régime, avec son pendant d'éthique et de transparence dans la gestion des deniers publics.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar



Nezha 2 : Un feu d'artifice mythique qui secoue le cinéma



En tant que cinéphile bercé par les œuvres venues de Chine, des films mythiques des Shaw Brothers, aux films incontournables de Jackie Chan, en passant par les fresques poétiques de Zhang Yimou, ma passion pour le cinéma chinois n'a cessé de grandir. Cette passion m'a même conduit en Chine, où je travaille aujourd'hui. J'ai eu la chance de voir Nezha 2 à Beijing, pendant l'effervescence du Nouvel An chinois, un moment unique qui a magnifiquement accentué l'ampleur de ce phénomène cinématographique.

Nezha 2 (2025), signé Jiaozhi, n'est pas juste une suite : c'est un raz-de-marée. Avec plus de 2 milliards de dollars au box-office, il pulvérise Inside Out 2 pour devenir le film d'animation le plus rentable de l'histoire, et le premier non-hollywoodien à franchir ce cap. En France, où il débarque dans 140 salles, c'est une occasion rare de plonger dans un blockbuster qui redéfinit ce que peut être l'animation. Oubliez Pixar ou DreamWorks : Nezha 2 joue dans une autre cour, avec un panache renversant.

Le succès phénoménal du film s'explique aussi par une sortie stratégique pendant le Nouvel An chinois, période où les familles en-

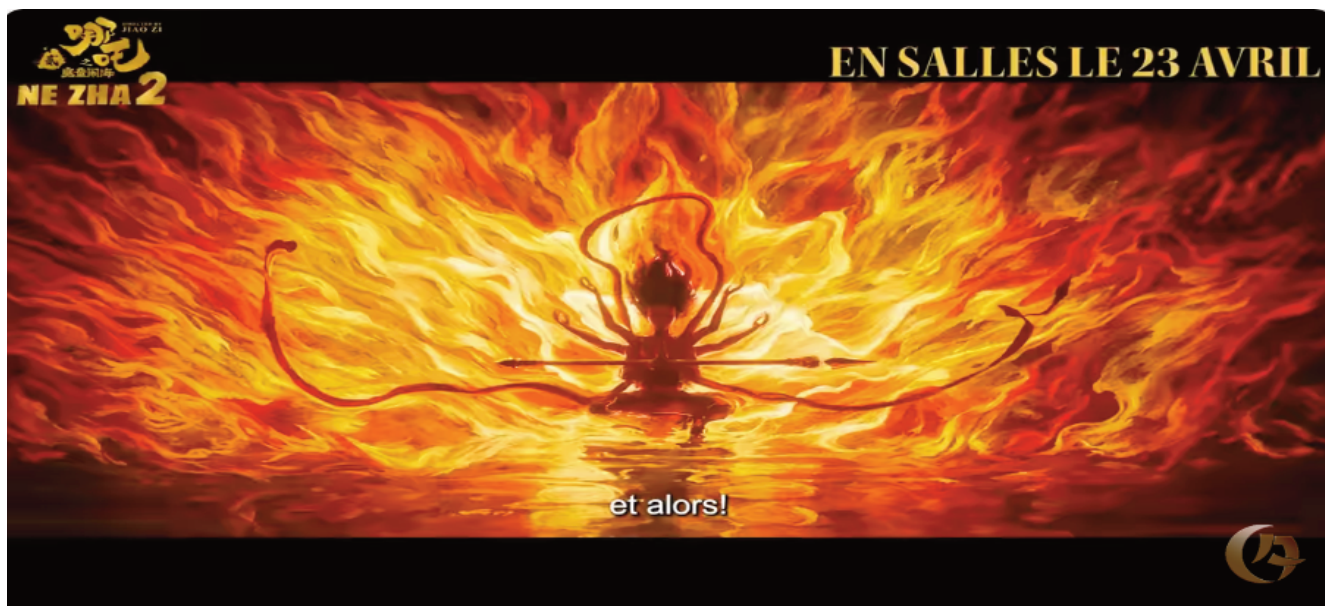
vahissent les salles. Résultat : 99 % des recettes viennent du marché chinois, où ces personnages mythologiques résonnent à travers les générations. Ce classique intemporel, sans cesse réinterprété, continue de toucher une corde universelle. Alors que l'attrait des films hollywoodiens s'essouffle sur le marché chinois, le cinéma national répond de mieux en mieux aux attentes de son propre public.

Cette dynamique de rivalité n'est pas nouvelle. Dans les années 1940, alors que Disney était à son apogée et que l'animation japonaise n'en était qu'à ses balbutiements, les frères Wan réalisaient La Princesse à l'éventail de fer (1941), premier long-métrage animé chinois, à la fois culturellement unique et techniquement ambitieux. Le film fit sensation en Asie, au point de rivaliser avec Blanche-Neige. Osamu Tezuka, futur père du manga moderne, fut, selon son entourage proche, tellement marqué par l'œuvre, qu'il abandonna la médecine pour se consacrer à l'animation. Plus tard, Le Roi des singes (1961-64) propulsa la figure de Sun Wukong, dont l'influence se ressent jusque dans Astro Boy, première série animée japonaise. Lors de sa visite en Chine, Tezuka immortalisa ce lien artistique en dessinant Astro Boy aux côtés de Sun Wukong.

Une légende sublimée par la technologie

Nezha 2 puise dans la mythologie chinoise, tirée du Fengshen Yanyi (L'Investiture des Dieux). Le gamin-démon au tempérament de feu, Ne Zha, et le prince dragon repent, Ao Bing, se retrouvent piégés dans un même corps après une catastrophe divine. Pour espérer devenir immortels, ils doivent surmonter trois épreuves. Pas vu le premier film ? Pas grave : un récapitulatif limpide en début de métrage vous met dans le bain. Et pour les fans d'anime, dont les fondations plongent dans ces mêmes mythes, Nezha 2 agit comme un retour aux sources vibrant, aux racines des récits ayant inspiré Naruto ou Dragon Ball.

Dès les premières minutes, c'est un uppercut visuel : l'animation cloue au siège. Portée par 4 000 artistes, elle repousse les limites de l'imaginaire visuel. Les combats, à mi-chemin entre wuxia pian (le wuxia pian est un genre chinois mêlant arts martiaux, fantasy et poésie visuelle – pensez à Tigre et Dragon) et ballet cosmique, explosent de fluidité, surtout en IMAX ou 3D, où chaque coup de lance ou vague divine semble vous percuter en plein visage. Une scène où Ne Zha déchire une mer de



nuages pour affronter un dragon géant ? C'est plus qu'un climax, c'est un moment de grâce visuelle qui surpasse même les meilleures scènes de Kung Fu Panda ou, osons-le, certains sommets d'Avengers.

Chaque plan est pensé comme une toile : montagnes brumeuses, palais célestes, cieux déchirés de foudre... on est dans une esthétique à mi-chemin entre peinture classique chinoise et art numérique de haute voltige. La bande-son, elle, mêle percussions viscérales et envolées mélodiques avec une précision chirurgicale. Elle porte autant les séquences d'action que les instants plus tendres.

Un cœur qui bat sous les flammes

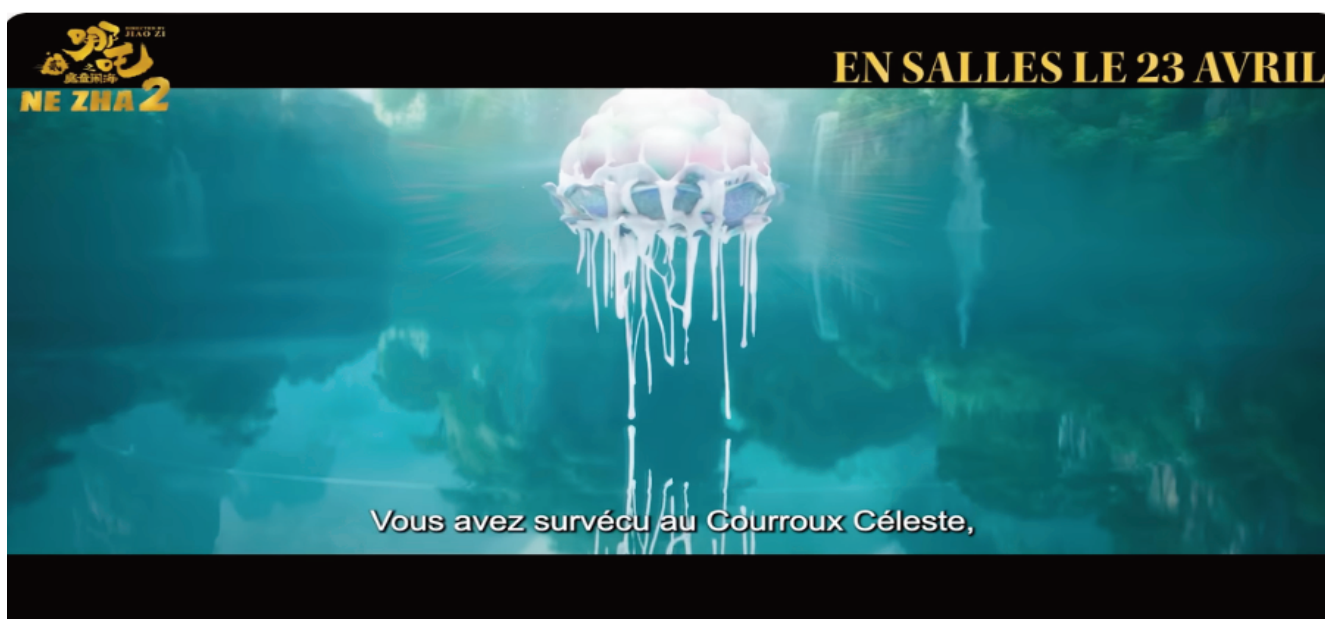
Mais *Nezha 2* ne se contente pas d'impressionner. Au cœur du récit, il y a une vraie âme. Ne Zha, entre sarcasme et insolence, incarne le combat pour être soi, envers et contre tout. Son amitié chaotique avec Ao Bing, faite de clashes, complicité et confiance, donne lieu à des échanges aussi drôles qu'émouvants. Ses liens avec sa mère, d'une tendresse déchirante, viennent ajouter une dimension universelle à cette odyssée.

L'écriture évite le prêchi-prêcha : *Nezha 2* défend la tolérance, l'individualisme et l'acceptation des différences, avec une modernité qui résonne fort dans le monde d'aujourd'hui. Tout est fluide, même dans l'émotion. Les gags font mouche – Ne Zha arrache des rires même aux

plus blasés – mais savent céder la place aux moments de silence, de contemplation, de vérité.

Le rythme est un tourbillon, mais jamais gratuit. Une pause devant une montagne sacrée, un regard, un silence : ces détails donnent au film une texture rare, un souffle qui élève le mythe au-delà du spectaculaire. Ce mélange entre grand spectacle et émotion sincère fait de *Nezha 2* un film pour tous : une œuvre familiale à la fois mythologique et furieusement moderne.

Thierno Diallo, rédacteur CGTN
Lan Shu, journaliste CGTN



Russie : Xi Jinping appelle à sauvegarder l'ordre d'après-guerre et à défendre la justice internationale

CGTN FRANÇAIS
INFO



Le président chinois Xi Jinping a appelé la communauté internationale à préserver une vision correcte sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, à sauvegarder fermement l'ordre international d'après-guerre et à défendre résolument l'équité et la justice internationales.

M. Xi a fait ces remarques dans une tribune signée publiée mercredi dans la Gazette russe avant son arrivée en Russie pour effectuer une visite d'État et participer aux célébrations marquant le 80e anniversaire de la victoire dans la Grande Guerre patriotique de l'Union soviétique.

Il a noté que la Chine et l'Union soviétique étaient la colonne vertébrale dans la lutte contre le militarisme japonais et le nazisme

allemand, apportant des contributions décisives à la victoire de la guerre antifasciste mondiale.

Toute tentative de déformer la vérité historique de la Seconde Guerre mondiale, de nier les résultats de la victoire ou de salir les contributions historiques de la Chine et de l'Union soviétique est vouée à l'échec, a ajouté M. Xi.

Il a indiqué que la décision la plus importante prise par la communauté internationale à la fin de la Seconde Guerre mondiale était la création des Nations Unies (ONU). Face à une situation internationale complexe et troublée, tous les pays doivent sauvegarder fermement le système international centré sur l'ONU, l'ordre mondial fondé sur le droit international et les normes fondamentales régissant les rela-

tions internationales fondées sur les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, et promouvoir un monde multipolaire égal et ordonné et une mondialisation économique qui profite à tous, a-t-il écrit.

M. Xi a également appelé la communauté internationale à préconiser le dialogue plutôt que la confrontation, le partenariat plutôt que l'alliance, et la coopération gagnant-gagnant plutôt que les jeux à somme nulle.

Un véritable multilatéralisme doit être pratiqué, les préoccupations légitimes de toutes les parties doivent être prises en compte, et les règles et l'ordre internationaux doivent être respectés simultanément, a conclu M. Xi.

Source: cgtn.com

80e anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre mondiale : **La paix, l'impératif défi à relever**



Du 7 au 10 mai, le président chinois Xi Jinping effectuera une visite d'État en Russie et assistera à la célébration de la victoire de la Grande Guerre patriotique. Cette année marque le 80e anniversaire de la victoire de la Guerre de résistance du peuple chinois contre l'agression japonaise, de la Grande Guerre patriotique et de la Guerre antifasciste mondiale. En tant que deux théâtres principaux de l'Asie et de l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale, la Chine et la Russie ont consenti d'immenses sacrifices et apporté des contributions historiques majeures pour assurer la victoire de la Guerre antifasciste mondiale, sauvant ainsi leurs nations respectives de la disparition, et sauvant également l'avenir de l'humanité. En cette période historique particulière, il est important d'encourager une vision juste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de défendre les résultats de la victoire de la guerre et de l'ordre international d'après-guerre, et de soutenir l'équité et la justice internationales.

L'épilogue de Seconde Guerre mondiale a ouvert les yeux du monde entier sur la nécessité d'œuvrer en faveur de la paix, de désarmer les cœurs et les esprits pour l'avènement d'une cohabitation fraternelle entre les peuples du monde. L'une des grandes leçons de cette parenthèse meurtrière a été la création de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) avec, entre autres, pour objectifs le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la protection des droits de l'homme, l'assistance humanitaire, la promotion du développement et la garantie du droit international.

80 ans après, le monde s'en souvient, partagé entre espoir et amertume. Beaucoup d'efforts ont été consentis en faveur de la paix, mais les conflits continuent d'endeuiller le monde à l'ère du village planétaire, la famine fait beaucoup de victimes, le droit international bafoué par les plus puissants. Huit décennies après, la loi du plus fort semble prioriser par certains dirigeants. L'écume d'un monde en crises multidimensionnelles embrume l'horizon

d'une cohabitation pacifique, compromettant les chances d'une mondialisation bénéfique.

Pour une paix durable

Cette commémoration offre l'occasion aux pays du Sud Global de renforcer leurs alliances pour agir en faveur de la paix et relever d'autres défis qui concernent l'humanité entière.

En dépit de tout, l'espoir est possible. L'avènement d'un monde meilleur, même si cela relève d'un idéal, est possible grâce à ceux qui croient aux vertus de la paix et d'une coopération internationale respectueuse des intérêts mutuels. À l'occasion de ce 80e anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, CGTN Français a recueilli un florilège de regards de journalistes africains.

Pour Moutar Sow, directeur de Publication du journal en ligne Malikilé au Mali, la commémoration de cet événement historique revêt une importance capitale pour se souvenir des sacrifices consentis par des millions de personnes et pour préserver la mémoire collective. Selon lui, l'ordre international a été redéfini par la création des Nations Unies et la promotion du droit international à l'issue de cette guerre. De l'avis du journaliste malien, face à un contexte marqué par l'unilatéralisme, le protectionnisme et les conflits géopolitiques, la Chine et l'Afrique peuvent renforcer leur coopération en s'appuyant sur les principes de solidarité, de respect mutuel et de coopération multilatérale. « En unissant leurs forces, ils peuvent contribuer à défendre les acquis de la victoire de la Seconde guerre mondiale en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable », a-t-il déclaré.

« Consolidation du multilatéralisme »

Le point de vue de Moutar Sow est partagé par son confrère du Bénin, Héribert-Label Élisée

Adjovi, spécialiste des questions internationales et sino-africaines et responsable du Magazine panafricain de Diplomatie et de Relations Internationales "Le Label Diplomatique". Ce dernier a soutenu que la Chine et l'Afrique peuvent agir ensemble dans la dynamique de la consolidation du multilatéralisme, du renforcement de la coopération économique, de la souveraineté technologique et l'innovation, de la coopération en matière de paix et de sécurité. «En renforçant leur partenariat sur ces piliers, la Chine et l'Afrique non seulement affirmeront leur rôle dans un monde multipolaire, mais contribueront également à préserver la paix et les valeurs issues de la Seconde Guerre mondiale face aux défis modernes», a-t-il argué.

Pour sa part, Fyfy Solange Tangamu, journaliste reporter au quotidien Forum des As en République démocratique du Congo (RDC), a soutenu que cette commémoration permet à l'humanité de se souvenir des sacrifices consentis par des millions de personnes, tant militaires que civils. « d'honorer leur mémoire mais surtout de se rappeler qu'une telle tragédie ne doit plus se reproduire. C'est aussi une occasion de réfléchir sur les dangers du nationalisme et de promouvoir la paix, la to-

lérance et le dialogue. Et aussi de renforcer l'identité nationale avec des valeurs comme la liberté et la démocratie. L'histoire nous permet de connaître le passé, de comprendre le présent et mieux préparer l'avenir », a-t-elle expliqué.

Solidarité sino-africaine

Comment la Chine et l'Afrique devraient-elles renforcer leur coopération pour faire face à la situation internationale complexe actuelle et défendre efficacement les fruits de la victoire de la Seconde Guerre mondiale ? Mme Tangamu a répondu que la Chine et l'Afrique doivent continuer à promouvoir le dialogue et la coopération entre les nations, en favorisant des discussions ouvertes sur les enjeux mondiaux. «Cela inclut la résolution pacifique des conflits et la recherche de solutions communes. Et sur ce point, la Conférence de Bandung qui a avancé les dix principes sur la gestion des relations inter-étatiques est une base sur laquelle les États peuvent se référer», a-t-elle souligné.

Gérard Njoya, rédacteur en chef à l'Actu Chine-Cameroon, a, quant à lui, laissé entendre que dans le contexte mondial actuel, l'Afrique et la Chine doivent renforcer leur solidarité et

leur coopération autour des valeurs communes que sont la la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté. « Face à l'unilatéralisme et au protectionnisme développés ces derniers mois par le gouvernement américain, qui bouleversent l'ordre mondial dans le secteur des échanges commerciaux, l'Afrique et la Chine doivent renforcer la compréhension mutuelle entre leurs civilisations, s'efforcer à éliminer tous les obstacles liés aux échanges culturels et économiques, mieux promouvoir leurs démocraties et l'ouverture, ainsi que la coopération de haute qualité dans le cadre de l'Initiative "la Ceinture et la Route" », a indiqué Gérard Njoya.

A l'occasion du 80e anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre mondiale, l'humanité reste confrontée à des divergences qui entravent la construction d'une communauté d'avenir partagé. Il faut impérativement sortir des logiques belliqueuses en privilégiant le respect mutuel, le dialogue et les intérêts communs. C'est le prix pour la paix et pour un développement durable, prospère, profitable à tous.

Source: cgtn.com





Décès de Mamadou Mery Kone : Un hommage émouvant du monde du football

Le football malien pleure la perte tragique de Mamadou Mery Kone, joueur de l'US Bougouba, décédé d'une crise cardiaque lors du match de la 22ème journée de la Ligue 1 Pro contre le Onze Créateurs de Niarela, qui s'est déroulé mercredi au Stade Salif Keita de Kati. Le jeune défenseur latéral est malheureusement décédé à l'hôpital après avoir été transporté en urgence.

En hommage à Mamadou Mery Kone, la Ligue

1 Professionnelle lui a rendu un hommage émouvant en observant une minute de silence avant le coup d'envoi des trois autres matches de la 22ème journée, qui se sont déroulés le jeudi 15 mai. Les funérailles du joueur ont eu lieu le même jour à Kassela.

Concernant les résultats sportifs, lors de cette journée marquée par le deuil, le Onze Créateurs a remporté le match contre l'US Bougouba sur le score de 2-3. Les autres résultats

ont été les suivants : AS Police 0-5 Djoliba AC, Binga FC 1-2 AFE, US Bougouni 0-0 USFAS, FC Diarra 0-3 Stade Malien de Bamako, ASKO 1-1 AS Real, et AS Bakaridjan 1-0 Étoiles du Mandé.

Au classement, le Stade Malien renforce sa position de leader avec 52 points, se rapprochant ainsi du sacre. Il est suivi par le Djoliba AC avec 44 points et l'USFAS avec 38 points. La bataille pour le maintien reste intense en bas du classement, avec les Étoiles du Mandé à la 13ème place avec 19 points, juste devant le FC Diarra, également à 19 points.

Cette tragédie a profondément affecté la communauté du football malien, rappelant une fois de plus les risques liés à la pratique sportive de haut niveau. Mamadou Mery Kone restera dans les mémoires comme un jeune talent prometteur, parti trop tôt.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Souriant et rebelle à la fois, vous désarmerez sans mot dire et sans mériter le moindre reproche. Vous vous sentez malgré tout plus nerveux que d'habitude. Donnez-vous du bon temps, évadez-vous du quotidien.

Vous recevrez une bonne nouvelle au plan amical, cela vous insuffle un courant d'optimisme qui est le bienvenu. Vous récoltez les fruits de vos efforts, vous serez ravi d'apprendre l'opinion de certaines personnes à votre égard.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous vous sentez en plus profonde harmonie avec votre entourage. De bonnes nouvelles de surcroît viennent à vous. Votre organisme a besoin de se ressourcer, il serait bon de vous octroyer une sortie en plein air.

Pourquoi vous ne seriez-vous pas romantique ? Parce que vous ne montrez rien ? Et bien aujourd'hui vous surprenez tout le monde en montrant vos sentiments avec de petites attentions. La température va grimper d'un cran. Vous êtes épanoui.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est votre foyer ou des questions liées à votre habitation qui seront essentielles aujourd'hui. Attention à ne pas trop vous dépasser physiquement, vous avez besoin de vous délasser pour vous recentrer sur vos objectifs de base.

Votre bonne humeur crée des jalousies spontanées autour de vous... Mais le succès est enfin à votre portée ! Alors, ne tenez pas compte de ce que peuvent penser les autres, gardez le sourire et agissez comme bon vous semble.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Un courant de chance vient traverser votre ciel aujourd'hui, saisissez la balle au bond ! Si vous êtes célibataire, vous serez bien inspiré de ne pas rester chez vous. Des réconciliations inespérées deviennent possibles.

Votre capacité de création s'éveille davantage, aujourd'hui. Vous sentirez les choses à faire pour vous épanouir pleinement. De plus, votre philosophie s'approfondit positivement. Le partage, les échanges deviennent un véritable plaisir !



Lion (22 juillet - 23 août)

Méfiez-vous de vos impulsions, vous parlez trop vite et vous n'êtes pas à l'abri de faire quelques impairs. Vous avez besoin de faire le plein d'énergie pour tenir le rythme environnant, prenez aussi du temps pour vous seul, vous vous en porterez mieux.

Vous multipliez les initiatives pour le bien commun sans toujours demander aux intéressés s'ils apprécient. Tout cela part d'un bon sentiment mais vous rencontrerez peut-être des résistances qu'il faudra prendre avec philosophie.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance est légère, vous vous sentez plus libre de profiter de la vie, suivez vos élans ! Votre forme est excellente ! Rien ne vous arrête aujourd'hui et pour cause, vous êtes également moins raisonnable que de coutume, tempérez-vous. Vous avez toutes les cartes en main pour communiquer tous azimuts et de manière efficace. Le moment est venu de sortir de votre bulle, d'aller au-devant des autres, de faire part de vos projets, de frapper aux portes et d'exprimer vos envies et vos idées en toute confiance.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez des idées positives et fécondes. Mais le moment d'agir n'est pas encore venu, mettez un plan au point avant tout autre chose. Vous serez un vrai rouleau compresseur malgré vous. Attaquez-vous aux rivalités sans attendre davantage.

Voici que vous vous détachez des aspects matériels de votre vie. C'est l'occasion de vous consacrer à d'autres choses. Votre esprit, très attiré par les nouveautés pourrait dénicher une excellente idée.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Ratissez vos sources de renseignements, vous éviterez surtout de perdre votre temps en vain. La forme est au rendez-vous, rien ne vous arrête, pas même vos excès... C'est la seule faille à votre énergie.

La journée promet d'être agitée mais constructive. Entre giboulées, tensions et ouvertures, tâchez de garder votre équilibre et votre calme pour louver entre les écueils sans déraiper et arriver le soir, en forme, sur les chapeaux de roue.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez le nez dans le guidon. Levez le pied avant de basculer dans trop d'excès ! Votre niveau d'énergie est dans le vert, c'est la construction qui vous motive, vous vous ressourcerez davantage si vous prenez le temps de faire une pause. En cette journée, restez flexible et ouvert à toute nouvelle rencontre, idée ou expérience. En effet, l'ambiance sera dynamisante et pleine de surprises. Alors, soyez curieux de toutes les opportunités qui se présenteront. Un vent de renouveau est à l'ordre du jour. Profitez-en !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez envie de construire des projets à long terme. Cette journée vous ouvre bien des portes et vous indique des pistes à développer. La période est favorable à l'édification et la communication passe bien avec les autres.

C'est avec bonne humeur et fantaisie que vous allez organiser votre journée et vous octroyer une parenthèse détente. Vous aurez bien raison de fuir l'agitation du quotidien et de profiter d'un moment de plaisir rien qu'à vous dont vous saurez tirer profit.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez besoin de vous sentir soutenu, de compagnie, c'est la clé de votre bonne humeur plus encore que de coutume. C'est la grande forme ! Pas de nuages en vue. Cependant modérez-vous avant l'épuisement.

Votre bon sens vous permet de vous sortir d'une situation délicate. Vous pourriez paraître un peu rigide. Si on vous demande de rendre service, vous vous montrez plutôt agacé. Vous préférez rester seul que mal accompagné.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous sentez que vous êtes dans le vrai, affirmez votre position sans hésitation mais sans agressivité. Vous tenez le bon bout de la forme, vos énergies se stabilisent et vos défenses se renforcent.

Vous serez plus ouvert à des courants de pensées différents... Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ! Votre bon état d'esprit va donc vous permettre d'élargir votre horizon, d'ouvrir de nouvelles portes et de gagner en maturité !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23